

Ensemble, transformons notre territoire



Evènement 13/15
Anniversaire du Prisme
Une décennie de spectacles

Economie 26/27
Emploi et attractivité
Construire ensemble le futur économique

Des atouts pour construire l'avenir

Le développement économique de notre territoire, son attractivité sont des thèmes largement traités par l'ensemble de nos collectivités et institutions. Cela n'est pas nouveau, tant les uns et les autres ont la volonté de porter des actions dans ce domaine.

La nouveauté réside dans la coordination qui est en train de grandir entre les différents acteurs publics ou privés. CABA, Conseil départemental, CCI, entreprises se sont engagés dans une démarche porteuse d'une véritable synergie au bénéfice de tous. Avec la Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences, la CABA a pris l'initiative de proposer aux entreprises de réfléchir ensemble aux actions à conduire pour favoriser leur croissance. La nouvelle agence de développement économique de la Région, Auvergne-Rhône-Alpes entreprises, pourra être via son antenne départementale un outil commun pour coordonner les initiatives.

Pour le Bassin d'Aurillac et le Cantal, l'action collective est une exigence. En témoignent aussi la transformation réussie du Stade Jean-Alric, dont le nouveau visage exprime esprit d'équipe et fierté d'un territoire, tout comme les contractualisations que la CABA vient de signer avec l'Etat et la Région.

Cette dynamique passe également par une meilleure lisibilité de nos points forts : la performance dans les productions grâce à l'innovation, un cadre de vie serein et préservé, une terre d'équilibre qui facilite des relations humaines vraies et profondes, des salariés responsables dans un climat social de qualité. Nous devons d'abord nous convaincre nous-mêmes, habitants de ce territoire, de notre capacité à construire un avenir pour nos enfants.

Bien sûr les difficultés sont là, qu'il ne s'agit pas d'oublier mais de dépasser. Le désenclavement reste un combat à poursuivre, mais l'explosion du haut et très haut débit ouvre des perspectives pour l'évolution des conditions



de vie et de travail. Notre climat sera un atout indiscutable face aux changements climatiques. Notre relatif isolement va de pair avec des conditions de vie quotidienne apaisées et harmonieuses loin des métropoles gargantuesques que beaucoup de nos concitoyens aspirent à quitter pour nous rejoindre.

A nous, dès lors, de forger l'image d'un territoire accueillant, répondant aux attentes de ces populations nouvelles, un territoire qui recèle inventivité, solidarité, dynamisme économique, culturel, associatif. A l'heure où des mutations considérables sont partout à l'œuvre, le défi nous est lancé : nous adapter à un monde plus technologique qui ne doit laisser au bord de la route aucun territoire et aucun citoyen.

Michel ROUSSY

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Maire d'Arpajon-sur-Cère

SOMMAIRE

Actualités	4	Vie étudiante	32	Urbanisme	38
Événements	11	Assainissement	35	Vie des communes	40
Dossier	19	Transports	36	Magazine	44

STAC TRANSPORTS-CANTAL TOUR
Le transport de personnes par Autocar est un métier. C'est le nôtre.
du transport scolaire... au voyage de grand tourisme.

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

70 véhicules de 8 à 63 places

17, rue Jacques Prévert - AURILLAC - Tél. 04 71 48 48 33 - Z.A.C. Les Adrets - 15100 ROFFIAC - Tél. 04 71 48 48 79 - stactransports@orange.fr - www.stac-transports.com

FRAM
la brochure FRAM sera disponible à partir du 4 janvier 2018.

STAC VOYAGES
Infos & réservations
STAC Voyages
9 place du Square à AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 77
info@stacvoyages.com

AMBRASSADE FRAM | STAC

IMMOBILIER DU GRAVIER
22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC
(rond point du conseil Général)
Chiva-immobilier.fr - 04 71 63 90 25

Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !

Estimation GRATUITE

Centre ville IMMEUBLE avec Garage et cave. Petite copropriété de 5 lots d'habitation 1 T4 de 81 M² en dernier étage (3ème) en cours de location loyer 450€ + 40€ de charges, 2 chambres et bureau, cuisine ouverte sur grand salon séjour, salle de bain douche et 1 vasque. Chauffage individuel électrique. Porte de garage électrifiée et isolante. Appartement lumineux.
Rf/11548 186000 €

Maison de ville entre Stade et Av de la République à Aurillac. 3 niveaux. Rdc : grand garage, chaufferie, toilette et 2 pièces. Entrée séparée et accès sur petit jardin de 30m². 1^{er} étage (environ 60 m²) : hall, cuisine salle de bain avec toilette, 1 chambre et un salon séjour. 2^{ème} étage : cuisine salle de bain toilette, 1 chambre et salon séjour, 1 balcon. Comble (non aménageable) : volige et isolation laine de verre au plancher. Maison des années 1940 en pierre.
Rf/11624 139000 €

Aurillac, emplacement de 1^{er} choix pour cette maison située sur les hauteurs de la ville, bénéficiant d'une vue dégagée et d'une très bonne exposition, elle offre également un accès piéton aux commerces et services, elle se compose de 3 chambres dont une avec salle de bain - 2 salles de bain - cuisine équipée avec accès direct sur terrasse - salon salle à manger d'environ 40 m² bénéficiant d'un accès terrasse du point de vue et de l'exposition - Grande Buanderie
DPE : 232 (E)
Rf/11647 232000 €

Le logis comprend une pièce commune avec cuisine ouverte de 38 m², un salon-cantou de 33 m², une salle de loisir de plain-pied et 4 chambres aménagées en combles. Le tout s'agrément de dépendances et d'annexes tels le four (rénové) et le secadou. L'ensemble a été complété un garage fermé auquel s'adosse un abri voiture. L'ensemble de construction bois. En contrebas de la terrasse avant s'appuie une piscine hors sol intégrée dans un ensemble terrasse - escalier bois. Venez découvrir ce lieu au charme authentiquement préservé et équipé tout confort.
DPE : 189 (D)
Rf/11635 289000 €

Appartement T3 de 72 m² au 1^{er} étage avec 2 balcons garage, cave et ascenseur. Av. du 4 septembre à Aurillac proximité bus et commerce. Vous apprécierez un grand appartement confortable bénéficiant d'un grand balcon sur salon et chambre. Cuisine indépendante donnant également sur un deuxième balcon. Chauffage collectif gaz condensation. Grand hall d'entrée desservant 2 grandes chambres avec placard de rangement. DPE : 164 (D)
Rf/11637 87000 €

FRANCIS CHIVA 04 84 42 35 82
STÉPHANIE BRUNET 04 84 15 94 58
JACQUES BRUNET 04 81 22 88 16
PATRICIA FERRAS 04 74 02 29 86
CHRISTOPHE COLLET 04 16 92 68 93
ANNE L. BOUTILLON 04 72 08 94 38

La CABA investit dans l'Hydrogène

La Communauté d'Agglomération souhaite être actrice des déplacements innovants et promouvoir sur son territoire la distribution d'énergies renouvelables. Pour cela, la Collectivité a validé l'acquisition, auprès du groupement Ataway/Engie, d'une station bivalente de production et de distribution d'Hydrogène et d'Electricité. Elle se compose, d'une part, d'une partie hydrogène prévue pour produire de façon autonome environ 2 kg d'hydrogène par jour, soit la recharge quotidienne de 1 à 4 véhicules et/ou plusieurs vélos (cette station est également dimensionnée pour stocker 7 jours complets de production). D'autre part elle comprend une borne de recharge électrique de type « accélérée » (1 h).

Implantée sur le parking du Centre Aquatique, cette station devrait être opérationnelle mi-2018 après des phases de tests obligatoires. La CABA va également acquérir un



véhicule utilitaire fonctionnant à l'hydrogène. Il sera notamment utilisé par les contrôleurs de travaux pour leurs déplacements. Plusieurs administrations et entreprises ont fait connaître leur souhait de doter leur flotte de véhicules à hydrogène et de disposer de cette source d'approvisionnement.

Pour l'acquisition de cette station bivalente d'un coût de 250 000 €, la CABA bénéficie du soutien financier de l'État au travers des conventions « Auratrans », lancé par l'ADEME pour la partie Hydrogène (50 000 €), et TEPCV pour la partie électrique (40 000 €).

Pour le « Centre-Ville de Demain »

Le 4 décembre, Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires, Marc Abadie, Directeur du Réseau des Territoires de la Caisse des Dépôts, Michel Roussy, Président de la CABA, et Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac,

ont signé la convention « Centre-Ville de Demain » qui vise à accompagner la redynamisation des centres urbains. « Cette action est complémentaire au plan Villes Moyennes que lancera l'Etat en 2018 pour réduire les écarts avec les grandes métropoles et rétablir les équilibres. Il coordonnera les interventions autour du logement, du commerce et du numérique », a annoncé J. Mézard.

Avec « Centre-Ville de Demain », la Caisse des Dépôts apporte un soutien de 170 000 € et son expertise à des projets municipaux : îlots Gerbert et Baldeyrou, Berges de la Jordanne, espace public numérique... mais aussi à des études portées par la CABA sur le Pôle d'échange Intermodal et la vacance des logements.



« Job dating » virtuel

Du 11 décembre au 2 janvier 2018, la CCI du Cantal, en partenariat avec Pôle Emploi, organise un Salon Virtuel de l'Emploi. Sur une plateforme internet nationale, 150 offres d'emploi ouvertes y compris aux Cantaliennes et Cantaliens sont proposées par plus de 50 entreprises du département. La palette des secteurs d'activité, des niveaux de qualification et des types d'entreprise est large, du grand groupe industriel à la structure familiale. Pour se connecter gratuitement et accéder aux offres d'emploi, il suffit aux candidats de créer un identifiant et un mot de passe. Le dispositif permet de postuler en ligne, ou d'obtenir des rendez-vous.

Intitulée « Job + qualité de vie : le Cantal et vous ? ça matche ! », l'opération est accompagnée d'une communication nationale, jouant sur la séduction et la valorisation décalée et ludique des atouts du Cantal : dynamisme économique et cadre de vie d'exception. Par ce Salon de l'Emploi virtuel, la CCI décline une action concrète du plan élaboré collectivement dans le cadre de la démarche de GPEC du Bassin d'Aurillac (cf. p. 26). Associés à ce projet, le Département et la CABA ont choisi de faire « stand commun » pour présenter le territoire, avec un numéro de téléphone et un formulaire uniques pour les candidats intéressés.

<https://salonenligne.pole-emploi.fr>

PLUi-H Réunions publiques

130 habitants ont assisté, en octobre, aux réunions publiques organisées par la CABA pour présenter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H), qui sera en 2020 le document d'urbanisme unique sur la CABA. Lors de ces rencontres, les habitants ont pu exprimer leurs points de vue.

Vous pouvez toujours consigner vos observations dans les registres disponibles dans les mairies et à la CABA. Plus d'infos : www.caba.fr.



SCoT BACC Nouvelle gouvernance



Jacques Mézard ayant dû démissionner de la Présidence du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCoT BACC)*, le Comité Syndical réuni en novembre a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif. C'est à l'unanimité que Michel Roussy a été élu Président, au sein d'une nouvelle gouvernance composée de :

- Michel Teyssedou, 1^{er} Vice-Président chargé des relations avec l'Etat et les partenaires institutionnels ;
- Michel Albisson, Vice-Président chargé du suivi du PLUi de la Châtaigneraie cantalienne ;
- Pierre Mathonier, Vice-Président chargé du suivi des SCoT et PLUi limitrophes ;
- Michel Cabanes, Vice-Président chargé du suivi des PLUi de la CABA et de Cère et Goul en Carladès ;
- Frédéric Godbarge, Vice-Président chargé de l'environnement ;
- Antoine Gimenez, Vice-Président chargé des finances ;
- Christian Montin, Vice-Président chargé de la consommation foncière et de l'habitat.

Le même fonctionnement économe (pas d'indemnités pour les élus, pas d'embauche) a été reconduit.

Le Comité syndical a également débattu des observations des personnes publiques associées et des retours de l'enquête publique afin de finaliser le document du SCoT. Transmis fin novembre, le rapport d'enquête donne un avis favorable, assorti de 2 recommandations sur le suivi d'exécution et le calcul des enveloppes foncières. Le 6 décembre, la version finale du document a été présentée aux personnes publiques associées. L'objectif est d'approuver définitivement le SCoT en février.

* Le Syndicat mixte réunit les 3 Intercommunalités du Bassin d'Aurillac : CABA, Châtaigneraie cantalienne, Cère et Goul en Carladès.

70 élèves en aéronautique à l'aéroport

Fin octobre, 70 élèves de la formation au Brevet d'initiation aéronautique se sont réunis à l'aéroport d'Aurillac. Venus de toute l'Académie, cette journée a été l'occasion pour eux de partager leur passion avec des professionnels et d'échanger sur les cursus de formation, les activités liées au métier de pilote, les carrières possibles...

Au total, une centaine de personnes a pu découvrir dans les hangars de la CABA mis à disposition de l'aéroclub du Cantal les aéronefs de formation mais également les appareils construits lors des ateliers aéronautiques du lycée Monnet-Mermoz. La journée s'est terminée par la remise des diplômes effectuée par les pilotes de l'armée de l'air ainsi qu'un ancien élève du lycée Monnet-Mermoz dont tous aimeraient suivre la carrière : Théo Laforce, 23 ans, pilote de ligne sur Boeing 737.



Le Lycée agricole célèbre ses 50 ans !

« Vous êtes l'avenir de l'agriculture, l'avenir du territoire, l'avenir tout court... : soyez fiers de vos choix et de votre lycée ! », a déclaré Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires, aux élèves du Lycée agricole Georges Pompidou / ENILV d'Aurillac à l'occasion de son cinquantième anniversaire. 50 ans, c'est également l'âge de l'IUT d'Auvergne dont l'antenne aurillacoise accueille plus de 560 étudiants.

Le lycée agricole a été inauguré en 1967 par Georges Pompidou, à l'époque 1^{er} Ministre, Président deux ans plus tard. « Un grand homme né chez nous à Monboudif » et à qui Jean-Pierre Delpont, Conseiller régional, a tenu à rendre hommage.

Jean-Pierre Chaput, Proviseur, a quant à lui remercié les 380 élèves et 150 employés. « Notre établisse-

ment a su s'adapter aux différentes réformes de l'éducation nationale, à la transformation des modes de production et d'élevage. Il permet aux étudiants, grâce à un réseau économique et d'anciens élèves, de trouver un emploi à l'issue de leur formation ». « Avec son exploitation agricole, ses ateliers de production et de transformation sur un même site, c'est un acteur dynamique et attractif », a souligné Patrick Escure, Président de la Chambre d'Agriculture.

Pour conclure et avant de déguster les produits « made in Aurillac », le Ministre a tenu, une nouvelle fois, à saluer « le volontarisme des élèves de choisir un métier exigeant et qui subit malheureusement souvent un manque de reconnaissance de nos concitoyens ».



La télé de Monaco... à Carlat

Carlat et Monaco sont liés par une histoire commune : le Rocher de Carlat est propriété de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco. Et ce ne sont pas les seules attaches de la Principauté avec le Carladès et le Cantal... Le Palais princier a décidé, pour la première fois en 2018, de mettre les propriétés du Prince Albert à l'honneur lors de la prochaine Fête de la Saint-Jean. Et ce sont les régions du Carladès et des Baux-de-Provence qui ont été choisies pour être sous les feux de la rampe, Gabriella et Jacques de Monaco, enfants jumeaux du couple princier, étant respectivement comtesse de Carladès et marquis des Baux.

La chaîne de la Principauté, Monaco Info, a ainsi été missionnée pour la réalisation d'un magazine télévisé d'une trentaine de minutes pour faire découvrir notre région, son histoire, son patrimoine. Début octobre, Krissinda Thomel, journaliste, et Lionel Bernardi, caméraman, ont fait escale sur le Rocher de Carlat, déambulant sur les lieux de son ancienne forteresse reconstituée grâce à la réalité augmentée (produit touristique développé par la CABA, en partenariat avec la Commune et avec l'accord du Prince Albert II).



Le reportage final sera diffusé à Monaco à l'occasion de la Saint-Jean, en juin 2018, mais également sur le net. Une occasion de promouvoir notre territoire sur un rocher emblématique !

5 €/100 km

C'est le coût de consommation électrique de la nouvelle navette (22 places), mise en service par la Stabus début juillet. Pour comparaison, le coût en carburant d'autres véhicules (hors frais d'entretien) représente : 17 €/100 km pour une navette thermique (22 places), 10,50 €/100 km pour une voiture essence (5 places), et 7,50 €/100 km pour une voiture diesel (5 places).

Alors c'est décidé, on prend la navette !



Déplacement de la station météo

La zone aéroportuaire d'Aurillac Tronquières est équipée d'une station météo située devant la tour de contrôle. Cette station, qui est exploitée par Météo France, sert aussi à émettre les informations et données météorologiques spécifiques aux services aéronautiques. Elle est donc soumise dans ce cadre à un cahier des charges et une classification précise.

Son emplacement actuel se trouvant au cœur d'un périmètre en pleine mutation et développement - création des hangars photovoltaïques, extension des parkings... - la CABA et Météo France ont décidé de déplacer le parc à instruments de quelques centaines de mètres sur une zone entièrement dégagée afin de pouvoir conserver la qualité des données requises par l'aviation civile. En 2018, elle prendra place de l'autre côté de la piste.

La CABA réalise actuellement les travaux de génie civil et de raccordement des réseaux. C'est ensuite Météo France qui se chargera du transfert des instruments et leur mise en service. Pour autant, cela ne devrait rien changer aux températures affichées par nos chaînes météo nationales... !

Sport Boules Les France à Aurillac et Arpajon



Les 92^e **Championnats de France Sport Boules** Quaddrettes et Triples se tiendront à **Aurillac et Arpajon-sur-Cère les 20, 21 et 22 juillet 2018**. La signature de la convention pour l'organisation de cette rencontre nationale s'est tenue mi-octobre à Aurillac en présence de Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires, et des partenaires de la manifestation : la Région, le Département, la CABA, les communes d'Aurillac et d'Arpajon.

« Il a toujours été dans notre objectif d'accueillir sur ce territoire des manifestations d'envergure nationale, a souligné Jacques Mézard. C'est important pour l'image de notre agglomération. » « La compétition se déroulera en partie sur l'aire événementielle. Nous pouvons nous réjouir de la qualité des installations mises à disposition, au service d'événements sportifs, économiques, culturels... », a ajouté Michel Roussy, Président de la CABA. De son côté, Philippe Coquet, Président de la Fédération Française de Sport Boules, a vivement encouragé « tous ceux qui contribueront à la réussite de ce beau challenge sportif et festif ». « 168 terrains, 2 500 joueurs, un village partenaires, un budget de 180 000 €, et déjà des réservations dans les hôtels et campings de l'agglomération, a détaillé Christophe Nicot, secrétaire du Comité départemental de boules Lyonnaises. Ces championnats représentent des retombées économiques significatives. »

Une aventure à suivre !

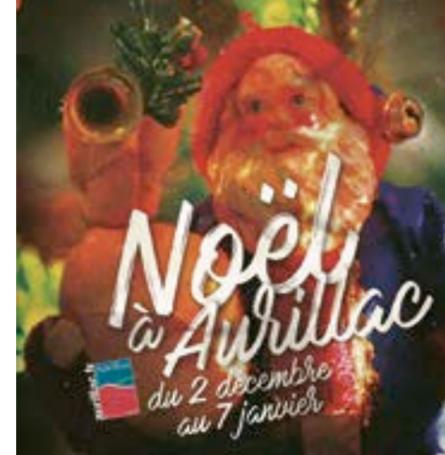
Puech-des-Ouilhes Championnat de France aux Carnassiers

Les 25 et 26 novembre derniers, le Lac de Saint-Etienne-Cantalès et plus particulièrement les rives du Puech des Ouilhes ont été choisies par la Fédération Française de Pêche sportive (FFPS) des carnassiers pour accueillir les Championnats de France en bateau ! Initialement prévue dans le Nord, cette compétition s'est finalement tenue sur notre territoire. Une preuve incontestable de l'attractivité et du dynamisme du site. Pour organiser ces championnats, la FFPS a pu compter sur le soutien des acteurs du site, le Cantalès nautic club, le Club nautique et la Fédération de pêche du Cantal.

Les championnats ont réuni une centaine de pêcheurs : les dix-huit meilleurs équipages de la division Pro-élites et les trente meilleurs de la division Challenger. Bien évidemment, tous les poissons pris lors de la compétition ont réintégré leur milieu naturel après leur homologation.

Une Médiathèque plus accessible

Pour compléter son offre en matière d'accessibilité, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac dispose désormais d'un fauteuil roulant. Offert par Vitae (La Vitrine Médicale), ce fauteuil permet de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite au sein des différents espaces. Il est disponible auprès de la banque d'accueil. Cette initiative a été menée par M. Richier, Président de l'Association des Paralysés de France et usager régulier de la Médiathèque, en partenariat avec la Commission Accessibilité de la Ville d'Aurillac.



Joyeuses fêtes

Fêtes de fin d'année riment avec animations pour la Ville Aurillac. Jusqu'au 24 décembre, le Marché de Noël vous accueille autour du Square. Le Chalet du Père Noël (ainsi qu'une boîte aux lettres géante) attend les enfants devant l'Hôtel de Ville ! Balades en calèche et Conte de Noël animent aussi ces journées.

Jusqu'au 7 janvier, profitez place de l'Hôtel de Ville de la patinoire et des structures gonflables du parc aux elfes. Au Square, les enfants trouveront manège, toboggan ou parcours des flocons accrobranches. Au cœur du jardin, balades à dos d'ânes ou de poney, jeux et activités gratuites sont proposés dans un décor féérique. De multiples actions sont également organisées dans les quartiers.

Renseignements :
www.aurillac.fr ou 04 71 45 46 15

UTPMA Inscriptions ouvertes !

L'association TOM 15 organise la **7^e édition de l'UTPMA, samedi 16 juin 2018**. Ultra Trail du Puy Mary Aurillac (105 km), Marathon de la Jordanne (43 km), Trail d'Aurillac (16 km), Randonnée, Course des Super-Héros (4-12 ans) : les places sont limitées, alors n'attendez plus pour **vous inscrire sur www.utpma.fr !**

Modifier le titulaire d'un compteur d'eau

Vous avez fait l'acquisition d'un bien immobilier et vous souhaitez modifier le titulaire du compteur d'eau ? Il vous suffit de remplir le formulaire « Demande de changement de titulaire » disponible sur eservices.caba.fr (rubrique « Eau et Assainissement ») puis de l'envoyer à la CABA par courrier ou de le déposer à l'accueil.

Contact : Régie de l'eau, 41 rue des Carmes à Aurillac, 04 71 46 86 38

Musique de chambre Le Trio Wanderer a fêté ses 30 ans

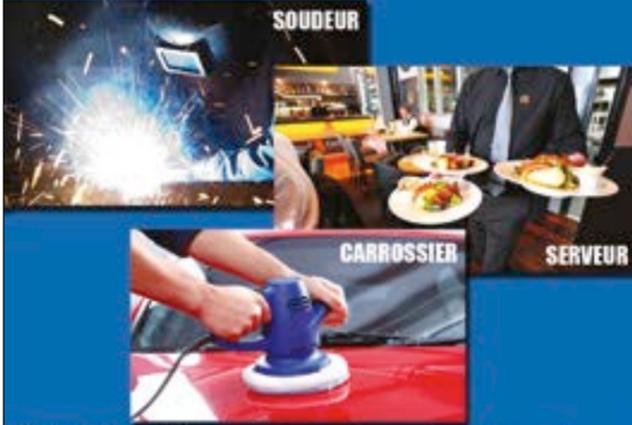


A l'occasion de ses 30 ans, le Trio Wanderer a fait escale... au Théâtre d'Aurillac, le 19 octobre ! Ce rendez-vous exceptionnel était proposé par la CABA à l'occasion d'une résidence orchestrée par l'association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion. Quoi de plus naturel que cette étape aveyronnaise (et cantalienne), puisque c'est à Espalion qu'avait eu lieu le 1^{er} concert de cette formation de musique de chambre, aujourd'hui l'une des plus demandées au monde !

L'après-midi, en partenariat avec le Conservatoire de Musique et Danse d'Aurillac, les 3 virtuoses sont allés à la rencontre de 60 collégiens des classes CHAM. Après avoir joué devant les artistes, les jeunes ont reçu leurs conseils et échangé avec eux. Avant que le public ne se délecte en soirée de la sensibilité et de la complicité des musiciens... Un moment inoubliable !

I.F.P.P. CANTAL
Institut de Formation Professionnelle

Prenez votre avenir en main !
DÉCOUVREZ DES MÉTIERS QUI RECRUTENT,
CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL !



L'IFPP d'Aurillac met en place des formations (financées et rémunérées) au plus proche des besoins des entreprises locales !

Contactez nous au 04 71 63 81 81
ou contact@ifpp15.com

RESINTEL
RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence

5, avenue des Pupilles
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52
Mail : resintel@resintel.fr

CENTRE AQUATIQUE

Soirée de Noël

Le Père Noël s'invite sur les bassins

Vendredi 22 décembre, le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac organise une grande Soirée de Noël. Le Père Noël en personne est invité et viendra à la rencontre des baigneurs !

A quelques jours de sa grande tournée de distribution des cadeaux, le Père Noël fera un détour par le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac pour rencontrer petits et grands. Une soirée de Noël est prévue vendredi 22 décembre à partir de 17h30 et jusqu'à 20 h.

Pour l'accueillir comme il se doit, le Centre Aquatique revêt ses habits de lumière ; son traîneau l'attendra même dans le hall ! Côté bassins, un sapin de Noël géant trônera sur les plages. En attendant l'arrivée du Père Noël prévue à 18h45, les maîtres-nageurs ont prévu de nom-

breux jeux. Entre 17h30 et 18h45, des animations seront organisées dans la pataugeoire pour les plus petits.

Des jeux et animations

A 18h30, adultes et enfants pourront participer à une chasse aux trésors avec course de canoë dans le bassin ludique. Le bassin sportif sera lui équipé des structures gonflables. Pour les adultes qui souhaitent se prélasser, la balnéo sera bien évidemment ouverte.

Vendredi 22 décembre
de 17h30 à 20 h
Gratuite et ouverte à tous
(hors coût d'entrée)

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00



LOGISENS

Construction de 17 logements et 4 cabinets médicaux
15130 ARPAJON SUR CERE

DMR
Fédération Admr Cantal

DEUX MICRO-CRÈCHE...
...OUVERTES À TOUS SANS CONDITIONS DE RÉSIDENCE

"Les Pioupious du Garric"
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.87.66
pioupious@fede15.admr.org ou sur www.babyoose.fr
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

"Les Lucioles du Garric"
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.89.24
lucioles@fede15.admr.org ou sur www.babyoose.fr
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30
ACCUEIL OCCASIONNEL OU RÉGULIER

Contactez nous pour plus de renseignements

L'ADMIR BÉNÉFICIE D'UN AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

FÉDÉRATION ADMR CANTAL - 8 RUE DE LA GARE - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E-MAIL : info.fede15@odmr.org

Soirée de Noël

VEN 22 DÉC. 2017
de 17h30 à 20h00



17h30 - 18h45
animation dans la pataugeoire

18h30
chasse au trésor (bassin ludique)
structures gonflables (bassin sportif)

18h45
passage du Père Noël

Fermeture

Le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac sera fermé au public **du samedi 23 décembre au soir au lundi 1^{er} janvier inclus.**

Il rouvrira ses portes le mardi 2 janvier en période « petites vacances scolaires » jusqu'au dimanche 7 janvier, avant de reprendre le rythme « période scolaire » dès le lundi 8 janvier

Tous les horaires sur le site internet du Centre Aquatique :
<http://centreaquatique.caba.fr>

Centre Aquatique
Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 48 26 80

OFFRE MATIN

à partir de

23€ /mois

Accès dès l'ouverture jusqu'à 11h30.



Fitness
 Musculation
 Cardio Training
 Circuit EasyLine
 Sophrologie
 RpmCinéma

Retrouvez-nous sur Facebook

04 71 47 79 94

106 Av. du Général Leclerc
Zone de La Ponétie (Derrière GIF)

www.sport-attitude.net / sportattitude15@gmail.com



la référence du service à la personne

UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER LA VIE

ENFANTS, FAMILLES, PERSONNES AGÉES,
PERSONNES HANDICAPÉES

ADMR DOMICILE 15

45 avenue des Pupilles de la Nation - 15000 AURILLAC
04 71 43 54 62
admr.domicile15@fedo15.admr.org

NOUS INTERVENONS SUR LES COMMUNES :
d'Aurillac, Giou-de-Mamou, Lascelles, Mandailles, St-Cirgues-de-Jordanne,
St-Julien-de-Jordanne, St-Simon, Velzic, Ytrac

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h
Mairie d'Ytrac

AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

23 ASSOCIATIONS
A VOTRE SERVICE
SUR L'ENSEMBLE
DU DEPARTEMENT

FÉDÉRATION ADMR CANTAL - 8 RUE DE LA GARE - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E.MAIL : info.fedo15@admr.org



Les artistes d'Age Tendre et Têtes de Bois ont de nombreuses fois foulé la scène du Prisme avec succès

Anniversaire

Une décennie de spectacles !

Il y a 10 ans, le Prisme s'illuminait pour la première fois à l'occasion du concert de Julien Clerc, le 6 décembre 2007 ! 150 spectacles et 260 000 spectateurs plus tard, l'équipement a célébré son 10^e anniversaire avec 3 jours de festivités.

En 10 ans le Prisme a accueilli près de 260 000 spectateurs et plus de 150 spectacles dont nombreux ont affiché complet. « Dès ses débuts, le public a construit la réputation de la salle, souligne Michel Roussy, Président de la CABA - propriétaire de l'équipement. Leur présence forte constitue un témoignage indispensable pour les tourneurs de l'intérêt de faire étape à Aurillac. Et surtout, les artistes eux-mêmes ont vanté la qualité acoustique et technique de la salle ».

Chaque saison, une quinzaine de spectacles/concerts sont organisés pour le plaisir de tous. La programmation couvre une large gamme : de la chanson française au rock, de la danse irlandaise à l'humour, des spectacles pour enfants aux idôles de la jeune génération en passant par les années soixante. Plus besoin pour les Cantaliens de faire des kilomètres pour aller les applaudir !

« L'enjeu des prochaines saisons est de maintenir ce niveau de fréquentation en continuant à proposer une

programmation ouverte et de qualité, propre à séduire tous les publics », souligne Charly Delamaide, Président d'Aurillac Développement.

« Dans le cadre de son volet économique, le Prisme organise aussi chaque année un Salon de l'Habitat, des séminaires, congrès, ou accueille des manifestations privées organisées par le tissu économique local », relève Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac. Il a également accueilli plusieurs manifestations sportives : master de pétanque, championnat de gymnastique, accueil presse du Tour de France...

Toute la programmation du Prisme sur www.caba.fr ou www.aurillaccongres.com

Billetterie officielle du Prisme
Centre de congrès
1 bis, place des Carmes – Aurillac
ouverte du lundi au vendredi, de 14 h à 18h30
tél : 04 71 46 86 58



STAP 15

TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT

Z.A
Les Quatre-Chemins
15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26
Fax. 04 71 43 25 43
Port : 06 07 46 33 87

PROFITEZ-EN, PLUS TARD IL SERA TROP TARD



1199€ EASYBIKE EASYSTREET

sur l'achat de ce vélo

200€

d'aide de l'Etat pour l'achat d'un VELO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
JUSQU'AU 31 JANVIER 2018

&
5% EN POINTS FIDÉLITÉ
SOIT 8€ SUR VOTRE CARTE

CULTURE VÉLO AURILLAC
8 av du Garric - ZAC de Baradel
04 15 48 00 40
15aurillac@culturevelo.com
www.culturevelo.com

10 têtes d'affiche qui ont

fait le succès du Prisme



Julien Clerc - Décembre 2007



Jenifer - Mai 2008



Indochine - Mars 2013



Franck Dubosc - Avril 2014



Patrick Bruel - Mars 2009



M - Novembre 2010



Black M - Mars 2015



Eddy Mitchell - Avril 2011



Yannick Noah - Juin 2012



Kendji Girac - Novembre 2016

© photos : Thierry Bonnet, Ludovic Laporte, Claire Lainscak

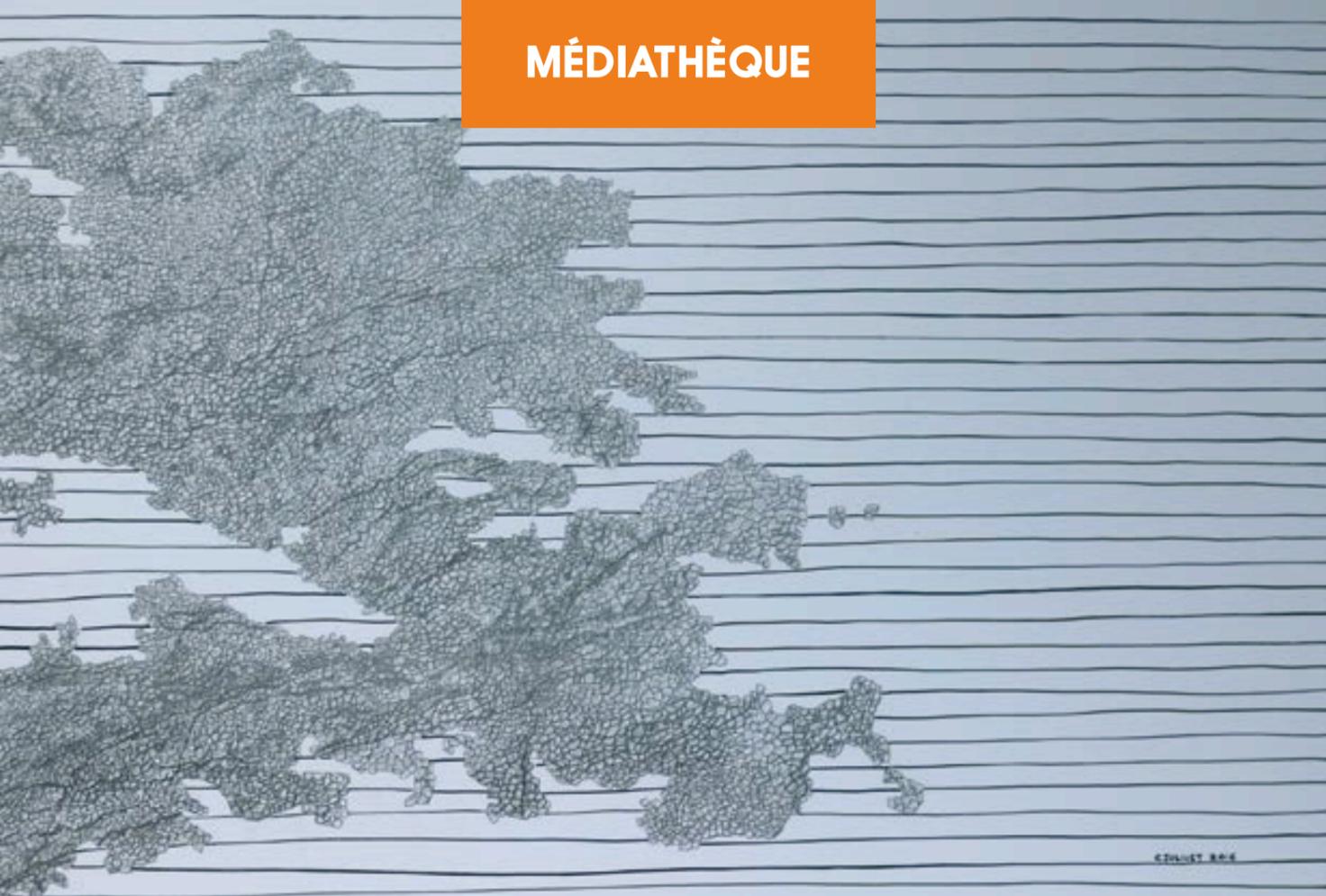
Un chantier d'envergure !

C'est en 2006-2007 que la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a conduit la construction du Prisme, salle à vocation économique et culturelle qui permet depuis à notre territoire d'accueillir de grands concerts, spectacles et événements nationaux.

Réalisés en 19 mois par 19 entreprises majoritairement locales, les travaux ont représenté un coût de 9 103 397 M€ HT que la CABA a financé avec le soutien du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

En 2012, l'équipement a été complété par la réalisation de locaux techniques et de stockage supplémentaires : le Techno-Prisme.





Exposition Cédric Jolivet : Terre@ère...

La Médiathèque accueille pour la première fois une exposition dans le cadre de la Biennale d'Art contemporain de Lyon. Les œuvres de Cédric Jolivet sont à découvrir jusqu'au 20 janvier.

Jusqu'au 20 janvier, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac accueille les œuvres de l'artiste Cédric Jolivet. Réparties dans les différents espaces, ces installations et créations contemporaines offrent un tout autre regard sur l'environnement, la nature, la terre !

Cédric Jolivet porte en effet un intérêt à tout ce qui nous environne, nous entoure et à ce qui s'y cache. « Ce sont pour moi des objets d'investigation auxquels je m'efforce de donner une interprétation plas-

tique, souligne-t-il. Au travers de mes oeuvres se tisse un questionnement sur nos manières d'habiter un lieu ou un contexte (une société, une ville, une architecture, la nature, le monde). Il y est question de ressentis, de déplacements, d'organisation, de contemplation, d'adaptation, d'adéquation, mais aussi de méprises, de contraintes, de déséquilibres et d'erreurs. »

Pour exprimer ses prises de conscience, Cédric Jolivet travaille la sculpture, le dessin et donne vie

à des installations au travers de jeux d'optique, de cinétique et de perception visuelle. Il utilise également parfois la vidéo, le son et la photographie.

Dans le cadre de la Biennale de Lyon

Intitulée « Terre@ère », cette exposition est organisée à l'occasion de la 14^e Biennale d'Art contemporain de Lyon, dans le cadre du réseau « 12/12/12 », soit la mise en avant de 12 artistes soutenus par la

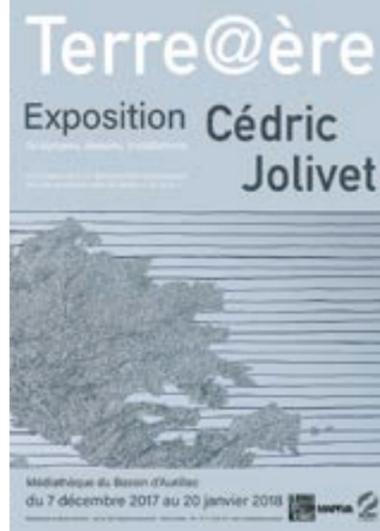
Maison des Arts Plastiques Auvergne-Rhône-Alpes, exposés dans 12 lieux culturels sur les 12 départements de la grande région dont fait désormais partie le Cantal.

Rendre la création artistique accessible au plus grand nombre, tel est le point commun entre la Biennale et la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, d'où le choix de ce lieu sur notre territoire ! Une première qui confirme la recon-

naissance et l'importance des actions culturelles menées par la Médiathèque communautaire.

Exposition Cédric Jolivet
Jusqu'au 20 janvier 2018
Gratuit et ouvert à tous

Médiathèque du Bassin d'Aurillac
rue du 139^e RI - 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 46 86 36
<http://mediatheque.caba.fr>



Autour de la Science

Tout au long de l'automne, la Médiathèque a fait la part belle à la Science ! En novembre, « Le Mois du Film Documentaire » y a consacré sa programmation complète. Phénomènes scientifiques, médecine rééducative et prothèse mécanique, assistance d'un carebot, conséquences du nucléaire... : 260 spectateurs ont assisté aux projections de 5 documentaires exceptionnels au Cinéma Le Cristal et à la Médiathèque.

Quelques semaines avant, dans le cadre de la Fête de la Science, c'est un « science dating » inédit qui a réuni petits et grands autour de scientifiques de chez nous ! Connaître les bactéries, comprendre le microbiote humain, programmer un robot, réaliser une expérience de laboratoire... : autant d'expériences proposées au détour des allées de la Médiathèque par quelque 35 spécialistes passionnés.



Concours BD

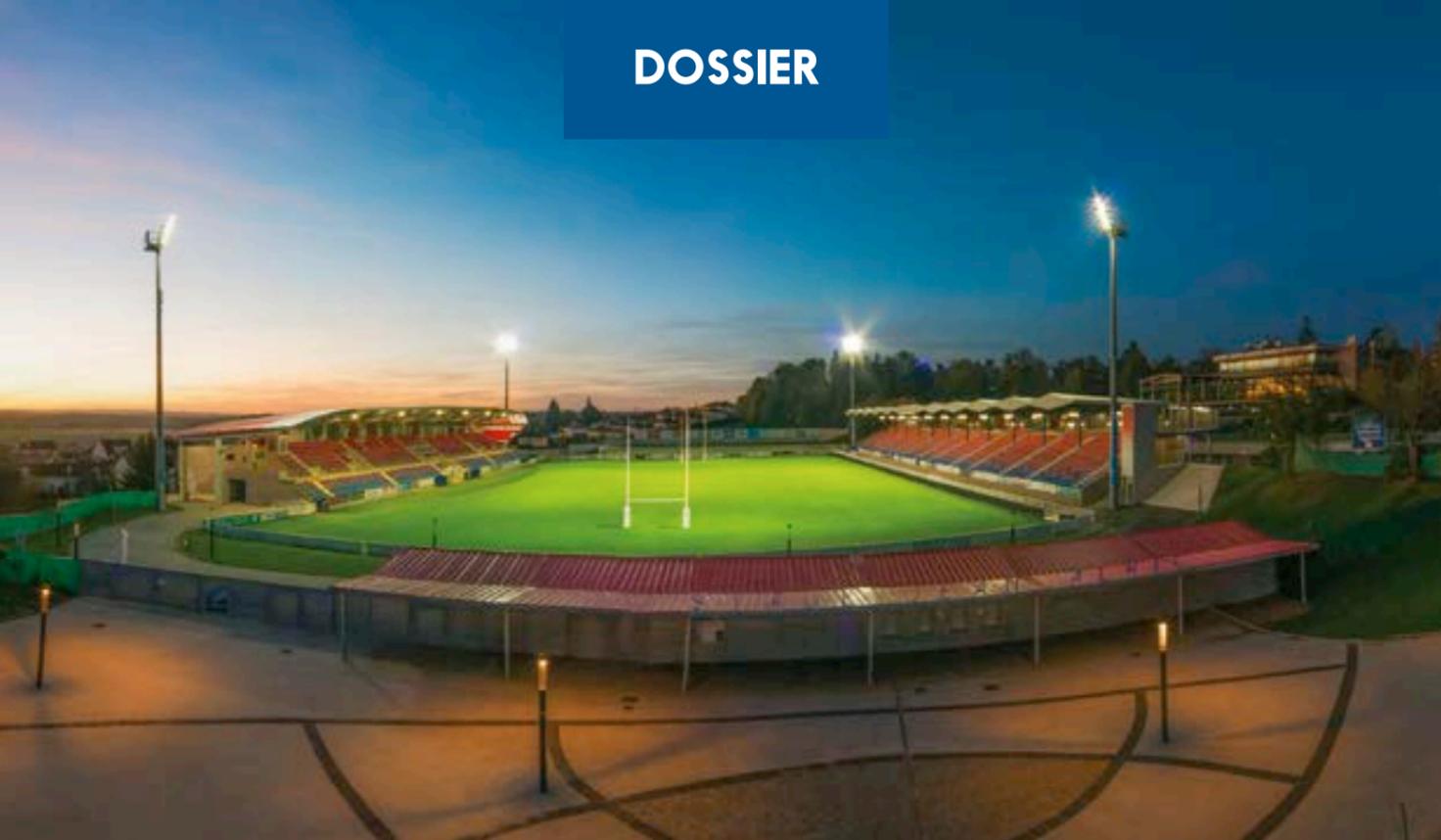
Dans le cadre du **5^e Festival BD du Bassin d'Aurillac** (les 10 et 11 mars 2018 au Centre de Congrès et à l'Espace des Carmes), la Médiathèque du Bassin d'Aurillac lance un nouveau **concours de création de planches**, en partenariat avec le quotidien La Montagne et la librairie Point-Virgule.

Les dessinateurs amateurs devront composer autour du **thème équilibre/déséquilibre**, et seront départagés au sein de 3 catégories : 6 - 10 ans, 11 - 15 ans, 16 ans et +.

Dépôt des œuvres entre le **2 janvier et le 23 février** !

festivalbd.caba.fr
04 71 46 86 36





Stade Jean Alric Transformation réussie !

Du parvis aux tribunes, en passant par le fond de stade, rien n'a échappé à la restructuration du Stade Jean Alric conduite par la CABA entre 2012 et 2017. Une transformation réussie... inaugurée samedi 2 décembre !

2012 - 2017. C'est la période qu'il aura fallu au Stade Jean Alric pour se métamorphoser... Samedi 2 décembre, c'est en présence de Jacques Mézard, Ministre de la Co-

hésion des territoires, qu'a été inaugurée cette transformation.

« Cette inauguration est la concrétisation de la promesse faite il y a 10 ans de

« Nos territoires ont droit à des équipements de qualité. Avec de la volonté, nous y parvenons. »

« reconstruire » le Stade, a rappelé le Ministre. Nos territoires ont droit à des équipements de qualité ; c'est

notre objectif commun. Et avec de la volonté, nous y parvenons. »

Bien plus qu'un stade...

Rappelant la mémoire de matches ancrés dans l'histoire du club, il a ajouté que « le Stade Aurillacois, c'est l'incarnation de la volonté, de la détermination d'un territoire et de ses habitants. Il était indispensable que les Aurillacois soient fiers de l'équipe mais aussi de l'équipement ». Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac, a lui aussi relevé le fort attachement des habitants pour ce lieu historique : « Depuis 100 ans, son club résident nous y fait vivre toutes sortes d'émotions. Ce stade,

cette équipe : c'est une œuvre commune, un défi relevé ensemble avec enthousiasme, passion et talent ».

En chiffres

9,95 M € HT : c'est le coût global de la restructuration (soutiens Etat, Région, Département)

6 années de transformation (2012-2017)

7 800 places, dont 5 480 assises

93 ans d'existence pour le Stade Jean Alric

Rien n'a échappé à la restructuration conduite par la CABA en deux phases ! De 2012 à 2014, une première mi-temps a permis de doter l'équipement communautaire d'une nouvelle tribune d'Honneur composée de multiples espaces de travail et d'accueil, d'un parvis

« La volonté de travailler ensemble pour entretenir la vitalité du territoire. »

restructuré et pourvu d'une billetterie fonctionnelle, qui a de plus redessiné l'inscription du Stade dans le quartier. Puis entre 2016 et 2017, c'est la tribune Marathon et ses espaces intérieurs qui ont été réaménagés, et le fond de stade transformé pour accueillir un terrain en pelouse synthétique à l'occasion de la 2nde mi-temps.

Après la coupe du ruban et le dévoilement de la plaque inaugurale installée à l'entrée du stade, les élus sont partis à la découverte des installations en compagnie des joueurs et représentants du club. « Ces équipements font de ce stade l'un des plus beaux de Pro D2. Il véhicule une image moderne de notre département », a apprécié Bruno Faure, Président du Conseil départemental, co-financeur de cette opération d'envergure aux côtés de la Région et de l'Etat. « Je crois en vous, en ce club, en ces départements comme les nôtres, a quant à lui insisté Laurent Wauquiez, Président du Conseil régional. Nous montrons qu'il y a chez nous un vrai potentiel de développement, une capacité de réussir, comme en témoignent aussi bien la qualité de cette structure que le niveau atteint par l'équipe du Stade Aurillacois. »

Un développement porté collectivement a également souligné Michel Roussy, Président de la CABA : « Les soutiens de nos partenaires ont permis de mener à bien cette restructuration, finalisée par l'installation des deux écrans géants, mais surtout, ils marquent une volonté de travailler ensemble pour entretenir la vitalité du territoire ».

Toute les informations et les photos du stade Jean Alric sur www.caba.fr

Les co-financeurs de l'opération ont visité les nouveaux équipements en compagnie des joueurs et représentants du Stade Aurillacois, samedi 2 décembre, à l'occasion de l'inauguration



Lors de la 2nde mi-temps, la tribune Marathon et ses espaces intérieurs ont été restructurés



Le pelouse en synthétique a été posée fin septembre sur le terrain d'entraînement



Dernière étape de la transformation, les écrans géants sont opérationnels depuis début décembre



Contractualisations avec l'Etat et la Région

Des objectifs communs, des moyens pour les financer

Contrat de ruralité avec l'Etat, Contrat Ambition Région avec Auvergne-Rhône-Alpes : la signature de ces 2 nouveaux contrats concrétise la mobilisation de 4 M€ d'aides régionales et nationales pour les projets de développement de la CABA et de ses communes.



« Cette séance de signatures, c'est l'occasion de parler de nos territoires, de notre avenir et de la façon dont nous l'envisageons collectivement. Avec l'Etat, la Région, le Département - avec qui nous avons déjà contractualisé -, nous avons un certain nombre d'actions communes que nous essayons de conduire en bonne intelligence et dans le sens de l'intérêt général, d'une dynamique positive pour notre territoire. » La dynamique collective et prospective présentée par Michel Roussy, Président de la Communauté d'Agglomération, s'est concrétisée le 2 décembre par la signature avec Jacques Mézard, Ministre de la

Cohésion des territoires, du Contrat de ruralité, et avec Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Contrat Ambition Région.

Attractivité et compétitivité

Définir une stratégie et mobiliser des soutiens financiers pour accompagner les investissements structurants : c'est la politique que conduit la CABA depuis plus de 15 ans pour le développement de son territoire. Elle se traduit par des contractualisations pluri-annuelles

avec ses partenaires majeurs : Europe, Etat, Région, Département, établissements publics. Pour la nouvelle vague de contrats négociée ces deux dernières années, l'attractivité et la compétitivité ont été identifiées comme axe central de la stratégie, se déclinant par des orientations en matière d'économie, d'habitat et de services, de qualité environnementale, de mobilités.

Ces priorités guident des investissements structurants, communautaires mais aussi communaux, qui vont être soutenus par l'Etat et la Région : « *Elaboré dans un état d'esprit communautaire exemplaire, ces deux contrats relèvent de la même volonté de porter un développement qui prenne en compte la globalité des enjeux de ce territoire et qui se nourrisse des projets de tous* », a expliqué Michel Roussy.

Dans le cadre du Contrat Ambition Région 2017-2019 sont inscrits 15 projets pour lesquels l'aide financière régionale s'élève globalement à 2,1 M€ (cf. encadré). Pour Laurent Wauquiez, « *c'est la concrétisation d'une Région proche du Cantal où nos interventions ciblent 4 priorités : le désenclavement et la mobilité, l'emploi et l'économie, l'enseignement supérieur, les projets de la vie quotidienne. Car nos territoires doivent se développer dans toutes leurs composantes, avec les projets stratégiques de la CABA, de la ville-centre mais aussi les services de proximité.* »

4 M€ de nouvelles aides régionales et nationales

Pour les Communes péri-urbaines et rurales, deux enveloppes complémentaires sont mobilisables : le Dispositif Bourgs-Centres (214 000 €) et le Plan Ruralité (176 400 €). La CABA a assuré une coordination afin que chacune puisse bénéficier au moins de l'un des trois programmes.

Au titre du Contrat de ruralité, 27 projets vont être soutenus par l'Etat à hauteur de 1,9 M€ sur 2017-2020 (cf. encadré). Economie, services, transition énergétique : des crédits sont fléchés pour des projets intercommunaux et communaux, « *tout en maintenant l'équilibre entre la ville-centre et les communes* », a rappelé le Ministre qui a annoncé la préparation d'un plan spécifique « villes moyennes » pour 2018 (lire aussi p. 4).

Autre impératif, commun aux 2 contrats : simplifier pour accélérer l'investissement qui représente un « *levier indispensable de développement économique* », ont relevé les trois partenaires. Le Président de la Région et le Ministre ont également affirmé leur soutien à des dossiers essentiels pour le Bassin d'Aurillac : l'aéroport et la ligne aérienne ; le ferroviaire ; la RN 122 pour laquelle la poursuite de la modernisation doit être anticipée ; l'enseignement supérieur et le combat pour obtenir un 3^e département d'IUT.

« *Signer ces deux contrats de manière concomitante, c'est le signe de la volonté d'avancer ensemble au service de notre territoire, donc de ses habitants*, a souligné Jacques Mézard. *Car l'essence de l'action politique, c'est qu'elle est d'abord tournée vers nos concitoyens pour améliorer leur qualité de vie, leur donner de l'espoir dans l'avenir de leurs enfants face et même grâce aux mutations technologiques et sociétales actuelles.* »



Contrat de ruralité

Le Contrat de ruralité apporte des soutiens de l'Etat à hauteur de 1 972 000 € sur la période 2017-2020 : 997 000 € pour 4 projets intercommunaux, 975 000 € pour 23 projets communaux.

Ces projets sont inscrits dans les 3 axes retenus par la CABA parmi 6 priorités nationales :

- accessibilité aux services (ex. : maisons d'accueil des aînés, accueils petite enfance, équipements numériques, équipements sportifs, espaces de services...);
- économie de proximité (ex. : commerces, équipements touristiques, lieux d'accueil de nouveaux actifs);
- transition énergétique (ex. : rénovation énergétique de bâtiments publics, évolution des équipements de chauffage, d'éclairage).

Ces 27 projets représentent des investissements supérieurs à 11,5 M€.



Contrat Ambition Région

L'enveloppe financière apportée par la Région au titre du Contrat Ambition Région 2017-2019 s'élève à 2 142 000 €. Le programme d'opérations regroupe 15 projets, dont 4 portés par la CABA et 11 par des communes : 400 000 € ont été réservés à des projets de la Ville d'Aurillac et 300 000 € pour les autres communes.

Ces opérations s'inscrivent dans différents domaines stratégiques :

- économie, numérique et accueil d'actifs ;
- mobilité et intermodalité ;
- équipements et services de proximité ;
- produits touristiques ;
- équipements sportifs et culturels ;
- bâtiments publics (groupes scolaires, salles polyvalentes...);
- accueil des aînés.

L'ensemble de ces projets représente des investissements estimés à plus de 24,7 M€.

Assises nationales de la mobilité

Quelle(s) mobilité(s) pour demain ?

L'étape aurillacoise des Assises nationales de la Mobilité s'est tenue le 6 novembre, en présence des ministres Elisabeth Borne et Jacques Mézard. Les acteurs du transport sur le territoire étaient invités à faire entendre leurs voix.

Les Assises nationales de la Mobilité, c'est une large concertation sur la problématique des transports du quotidien, une démarche participative à l'échelle de la France, un grand débat ouvert par Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports (auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot). Lancées à l'automne pour trois mois, les Assises de la mobilité visent à recueillir les idées des acteurs de la mobilité, des élus et des citoyens français, pour construire un projet de loi d'orientation des mobilités qui sera présenté par la Ministre au début de l'année 2018.

Dans ce cadre, divers dispositifs - ateliers territoriaux, ateliers thématiques, ateliers de l'innovation et Conseil d'orientation des infrastructures -, mettent en débat des



mobilités plus propres (environnement), plus connectées (numérique), plus solidaires (fractures sociales et territoriales), plus sûres (sécurité et sûreté), plus soutenables (gouvernance et financement), cohérentes et complémentaires (intermodalité).

Une démarche participative

La préfecture du Cantal a été choisie pour accueillir une étape de ces Assises, qui s'est tenue lundi 6 novembre en présence d'Elisabeth Borne, Ministre des transports, et de Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires. Les ateliers territoriaux qui s'y sont déroulés ont permis à chacun des acteurs du territoire d'exprimer sa vision de la mobilité de demain :

des transports à destination de tous et notamment des publics fragiles ou isolés, une RN 122 modernisée, le maintien des liaisons ferroviaires et aériennes, le développement d'infrastructures numériques et énergétiques, mais aussi des compétences mutualisées, des services plus proches des usagers, et surtout des investissements raisonnables, programmés et concrétisés.

Tous les citoyens et acteurs locaux sont appelés à s'exprimer sur la plateforme internet des Assises (cf. ci-contre). Le Bassin d'Aurillac et le Cantal ont besoin que nous soyons nombreux à faire entendre la voix de notre territoire !

Plus d'infos : www.caba.fr



« Nous avons recueilli des expressions de sagesse, de bon sens. Nous, habitants de ce territoire, demandons simplement ce que l'on considère comme nécessaire pour vivre normalement, soit des solutions pragmatiques pour améliorer les

réseaux existants, et ainsi pouvoir nous inscrire dans la modernité. Chez nous, l'inquiétude grandit quant aux liaisons ferroviaires, nos routes sont enclavées de tous côtés, la pérennité de la liaison aérienne est essentielle pour l'économie. L'enjeu est aujourd'hui de faire preuve d'équité en s'adaptant aux différents besoins des territoires. C'est le sens de mon action et de l'action de ce Gouvernement. »

Jacques Mézard,
Ministre de la Cohésion des territoires



« J'ai bien compris que la mobilité est un véritable enjeu dans le Cantal. La diversité de vos beaux paysages rend difficile l'aménagement de ce territoire. Ici, on ne nous demande pas de grandes infrastructures mais on nous parle plus modeste-

ment de transports quotidiens et de la difficulté d'accéder aux services, à l'emploi, à la formation... Des solutions existent déjà - bus, navette, covoiturage, aéroport - mais elles nécessitent des équipements à niveau. L'objectif de ces Assises est d'offrir à chacun le bénéfice des innovations pour sortir de l'isolement. Sachez que l'Etat sera à vos côtés dans la restructuration des infrastructures de transport, pour améliorer les déplacements quotidiens, pour conforter la connexion de ce territoire à Paris, et pour accompagner les mutations technologiques. »

Elisabeth Borne,
Ministre chargée des Transports

Visites ministérielles

Représentants des Collectivités (Ville d'Aurillac, CABA, Département, Région), parlementaires et services de l'Etat dans le Cantal, en présence du nouveau Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Stéphane Bouillon, ont profité de la venue à Aurillac des ministres Elisabeth Borne et Jacques Mézard pour dresser un état des lieux de la mobilité sur le territoire. Plusieurs étapes ont ainsi rythmé les visites ministérielles : point

sur l'évolution de la plateforme aéroportuaire Aurillac-Tronquières et bilan de fonctionnement de la ligne aérienne, présentation des travaux sur la RN 122 de contournement d'Aurillac et de déviation de Sansac-de-Marmiesse, présentation du futur parking Pompidou et de la réfection de la passerelle Riotte, point sur le futur Pôle d'Echange Intermodal puis découverte des nouveaux véhicules électriques (navettes et vélos).



Et vous, qu'en pensez-vous ?

Citoyens, acteurs de la mobilité, entreprises, experts, élus, territoires, ONG, syndicats... : vous êtes invités à vous exprimer sur la plateforme des Assises de la mobilité, www.assisesdelamobilite.gouv.fr, jusqu'à fin décembre.

Organisée autour de six thématiques, elle permet à chacun d'apporter sa contribution en répondant à des questions ouvertes.



Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Construire ensemble le futur économique

Stratégique, prospective et surtout collective : la démarche de GPEC associe autour des entreprises les collectivités territoriales et acteurs de l'emploi pour porter la dynamique économique à 5/10 ans du Bassin d'Aurillac.

« Le fondement de cette démarche, c'est notre volonté de travailler ensemble, de partager nos priorités et de construire une vision commune pour porter le développement des entreprises et du territoire. » Comme le souligne Michel Roussy, Président de la CABA, la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) du Bassin d'Aurillac est une action stratégique, prospective pour anticiper et accompagner les mutations économiques, et surtout collective.

En effet, « elle est centrée sur les entreprises, tout en associant largement les acteurs du territoire : services de l'Etat, Région, Département, chambres consulaires, Pôle Emploi, organisations professionnelles et syndicales », rappelle Christophe Pestrinaux, Vice-Président en charge du Développement territorial. Impulsée par la CABA avec le soutien financier de l'Europe (Leader) et de l'Etat (Direccte), elle s'est d'abord appuyée sur un diagnostic réalisé auprès de 27 établissements de plus

de 50 salariés. Celui-ci a été consolidé et élargi notamment au travers d'ateliers de travail et d'entretiens avec les représentants d'autres secteurs d'activité (agriculture, artisanat, bâtiment, hôtellerie-restauration, services à la personne).

Le diagnostic a fait apparaître un système globalement à l'équilibre en matière d'emploi, s'appuyant sur une main d'œuvre de qualité, et des besoins connus. Cependant, des difficultés se font jour sur des métiers en tension, sur la recherche de compétences spécifiques et la mise en place de stratégies de recrutement. L'étude a également identifié la nécessité d'un décloisonnement des acteurs et l'envie des entreprises de participer à la construction d'une stratégie d'attractivité économique du territoire.

« L'initiative de la CABA sonne une mobilisation générale autour de l'emploi, relève Bernard Villaret, Président de

la CCI. Par une action collective, on doit arriver à des résultats pour préparer le renouvellement en valorisant notamment les réussites sur ce territoire. »

Des actions déjà en cours

Optimiser l'adéquation entre offre, demande d'emploi et compétences ; co-construire une stratégie d'attractivité ; décloisonner les acteurs : ces 3 axes structurent le plan d'actions, avec pour cibles prioritaires les demandeurs d'emploi du territoire, les jeunes dès la 3^{ème}, les recrutements à l'extérieur.

Et parce que la GPEC est une démarche opérationnelle, des actions ont déjà été lancées par les différents acteurs, par exemple : une réunion « conducteurs rou-

tiers » organisée par la CPME ; un Salon de l'emploi virtuel, le Forum des métiers pilotés par la CCI ; le travail sur l'orientation des jeunes (collège) conduit par des services de l'Etat ; ou encore un séminaire élus-entreprises organisé par la CABA-GPEC (cf. encadré).

« Nous devons porter ensemble les projets, tant sur l'économie que la formation, relève Bruno Faure, Président du Conseil départemental. Et la nouvelle antenne départementale de l'agence économique « Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises » constituera une opportunité supplémentaire pour associer les entreprises, en particulier celles engagées dans la démarche GPEC. »

Diagnostic, plan d'actions, séminaire... :
toutes les infos sur www.caba.fr



« La GPEC, c'est une démarche novatrice par la volonté de décloisonner : il existe un vrai besoin de faire tomber les barrières et de porter ensemble le même message. Nous devons faire connaître le tissu économique et industriel qui existe sur ce territoire, avec des pépites ; le faire connaître à l'extérieur, mais surtout à l'intérieur auprès de nos jeunes diplômés, pour qu'ils aient envie de s'installer ou de revenir. »

Cécile Viillard,
Directrice générale,
Soulier bâtiment



« Dans une entreprise comme la nôtre, qui compte près de 600 collaborateurs, les enjeux au niveau des ressources humaines sont de deux ordres : quantitatif, avec 10% de départs en retraite d'ici 5 ans, mais aussi qualitatif avec un renouvellement important de nos métiers. Nous n'avons pas le choix : il nous faut attirer de nouvelles compétences et, pour cela, activer collectivement un large plan d'attractivité territoriale. Le travail en réseau qui se met en place sur différents sujets est porteur d'espoir collectif. »

Olivier Voisin,
Directeur général,
Groupe Altitude

Stratégie d'attractivité partagée !

Le 16 novembre, au Stade Jean Alric, un séminaire élus-entreprises a réuni 70 participants. Axé sur un format de co-construction, il avait pour but de définir un message et des cadres de travail communs entre élus, acteurs économiques et entreprises au service de l'attractivité du Bassin d'Aurillac.

Parmi les idées-force sont ressorties des valeurs communes - responsabilité sociale et environnementale des entreprises, sincérité, équilibre vie professionnelle/vie privée... - et des cibles privilégiées : les jeunes, les familles avec de jeunes enfants, les « expatriés » cantaliens. L'un des objectifs majeurs, c'est « de bâtir une stratégie d'attractivité et de séduction », comme l'a pointé Willy Delsouc, de la société Osmose Communication lors de la table ronde. Développement des liens inter-entreprises, entre formation et entreprise, ou encore des services à destination des actifs : autant de propositions qui vont permettre d'affiner le plan d'actions, en prenant appui sur les entreprises au cœur du projet.



1^{ers} Trophées des entreprises Toute la gamme des savoir-faire cantaliens

87 entreprises candidates, 6 lauréats, une soirée riche de découvertes et d'énergie positive : les 1^{ers} Trophées des entreprises ont valorisé les savoir-faire cantaliens et la dynamique économique.



87 entreprises candidates, 450 personnes réunies au Centre de congrès le 28 septembre : deux marques du succès des 1^{ers} Trophées des entreprises du Cantal co-organisés par le journal La Montagne et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Crédit Agricole Centre France, d'Orange et de CER France.

L'initiative est née de la volonté partagée de « parler aussi des histoires heureuses, de développer l'information économique, et de mettre en valeur nos pépites : nous avons des savoir-faire, il faut le faire savoir ! », ont rappelé Olivier Bonnichon, Directeur de la coordination

éditoriale du groupe La Montagne-Centre France, et Bernard Villaret, Président de la CCI.

Force, authenticité, innovation

En ouverture, l'économiste et éditeur Pascal Perri a livré son regard sur les mutations économiques et sociétales ainsi que sur le territoire, porteur « de valeurs de force, d'authenticité, de durabilité ». Les entreprises nominées couvraient toute la palette de l'économie cantalienne : de l'entreprise individuelle aux sociétés comptant plusieurs dizaines ou centaines de salariés, du pôle économique du Bassin d'Aurillac aux communes rurales de la Châtaigneraie, de la Planèze, du Nord Cantal... Les participants à la soirée ont tous relevé cette riche diversité,

la multiplicité des secteurs d'activité (agro-alimentaire, industrie, artisanat, bâtiment, travaux publics, logistique, commerces, services...), la palette des compétences, du savoir-faire traditionnel aux technologies de pointe.

Vivre et entreprendre

Au fil de la présentation vidéo des 15 nominés, puis des interventions des 6 lauréats et des partenaires, un même message s'est dégagé : le Cantal est aussi une terre d'activité et d'innovation, où l'on peut oser, entreprendre et bien vivre ! « C'est une région d'équilibre, a ainsi souligné Michel Roussy, Président de la CABA, qui a de multiples atouts favorisant la qualité de vie au travail et en dehors du travail. Le développement économique, qui est un des socles de l'intercommunalité, irrigue l'ensemble de la vie sur un territoire, pour lequel la CABA a engagé avec la GPEC* la mobilisation des entreprises et de tous les acteurs ».

Dynamique économique, capacité de mobilisation des acteurs, découvertes... : comme l'ont conclu Olivier Bonnichon et Bernard Villaret, « nous avons les compétences et l'audace : il n'y a pas de fatalité sur ce territoire, si nous avançons unis. »

* GPEC : Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (cf p. 26)

Les lauréats



Innovation

Interlab
(Mourjou)

Création : 1994

Activité : création de matériel scientifique pour les analyses microbiologiques

Effectif : 80 salariés

Dirigeants :
Emmanuel et
Luc Jalenques



Performance économique

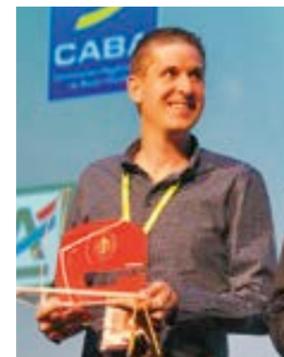
Matière
(Arpajon-sur-Cère)
www.matiere-tp.fr

Création : 1932

Activité : fabrication de composants industriels (béton, acier) pour les travaux publics

Effectif : 500 salariés

Dirigeant :
Philippe Matière



Numérique

SiteW
(Yolet)
www.sitew.com

Création : 2007

Activité : service en ligne pour la création de sites Internet

Effectif : 8 salariés

Chiffre d'affaires :
450 000 €

Dirigeant :
Fabien Versange



Transmission-reprise

Imprimerie Champagnac
(Aurillac)

Création : 1979

Activité : imprimerie feuille offset et numérique

Effectif : 27 salariés

Chiffre d'affaires : 3,9 M€

Dirigeants :
Mathieu Malvezin et
Sylvain Valadou



Création

La Cité du vent
(Saint-Flour)
librairielacliteduvent.com

Création : 2015

Activité : librairie généraliste indépendante

Effectif : 1 salarié

Chiffre d'affaires :
130 000 €

Dirigeant :
Valérie Béthaz



Prix du public

Fromagerie Gardon
(La Chapelle-Laurent)
www.fromageriegardon.fr

Création : 1935

Activité : fabrication et vente de fromages (Chapelou, Chapelou bleu, Artison)

Effectif : 16 salariés

Chiffre d'affaires : 3,8 M€

Dirigeant :
Jérôme Gardon



© LIAL MC / Cabinet Eshival/Architecture

Vie des entreprises

LIAL MC : la performance au service d'une filière et du territoire

La future plateforme technologique est déjà la 3^e extension réalisée par le Laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières dont l'histoire conjugue performance et innovation au service de la qualité... et du client !

« C'est un élan supplémentaire pour poursuivre une belle aventure : réunissant tous les représentants de la filière, le LIAL MC est devenu l'un des laboratoires laitiers les plus performants de France par la compétence de ses équipes, la qualité de son travail et la diversification intelligente de son activité. Des outils comme le vôtre favorisent la qualité exceptionnelle qui fait la force de l'agriculture française. » Comme l'a souligné Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires, lors de la pose de la première pierre en septembre dernier, la belle aventure du Laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières du Massif Central (LIAL MC) se poursuit.

Car le futur bâtiment dédié à la microbiologie (cf. encadré) est déjà la 3^e extension réalisée par cette structure associative regroupant producteurs, coopération et industriels.

Biologie moléculaire...

« La finalité lors de la création, en 1971, c'était de garantir un lait sain et apte à toute transformation », a rappelé Chantal Cor, Présidente du LIAL MC. Pour anticiper les évolutions du secteur, le laboratoire a diversifié dès les années 1980 son activité : à côté des analyses du lait de vache ont débuté celles de laits ovins, caprins, puis celles de fromage, de fourrages, d'hygiène alimentaire. « Aujourd'hui, nous analysons des échantillons qui viennent de la France entière, et la diversification représente 55% de notre chiffre d'affaires tout en servant les intérêts des producteurs laitiers. »

Le laboratoire produit des analyses pour 6 000 producteurs (toutes espèces confondues : vache, chèvre, brebis) dans le cadre de son socle historique (paiement du lait, conseil en élevage), et pour un portefeuille de 8 000 à 9 000 clients actifs sur la partie diversification :

du producteur au distributeur (artisans des métiers de bouche, transformateurs industriels, grande distribution), en passant par tous les intermédiaires.

Les analyses de chimie alimentaire permettent de valider la conformité d'un produit à son étiquetage. Celles de microbiologie alimentaire et de microbiologie des eaux contrôlent l'hygiène et l'absence d'éléments pathogènes. « Nous devons maîtriser à la fois les méthodes traditionnelles et les analyses automatisées dites de routine », explique Jean-Vincent Gauzentes, le Directeur. Les process sont très stricts, validés par des accréditations COFRAC portant sur 6 programmes nationaux pour 66 méthodes d'analyses.

Le 2^e laboratoire laitier français

Le LIAL MC est aujourd'hui le 2^e laboratoire laitier français en termes d'effectif, de chiffre d'affaires et de volume d'activité. La création d'une nouvelle plateforme pour la microbiologie répond à la volonté d'anticiper « une autre configuration des espaces pour les nouveaux équipements avec informatique embarquée, précise J.-V. Gauzentes. Notre volonté, c'est d'avoir un laboratoire adapté aux nouvelles techniques d'analyses, et surtout adaptable. »

Les 300 m² libérés courant 2018 dans le bâtiment d'origine seront eux aussi réaménagés au profit des



secteurs biochimie et paiement du lait. L'essor de cet outil « conforte nos ambitions de maintien de la filière dans sa diversité, sa typicité et sa qualité notamment à l'export », a relevé en septembre Thierry Roquefeuil, Président du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière.

Et les représentants de la Ville, de la CABA, du Département et de la Région ont apprécié « le dynamisme d'une activité économique et d'une filière vitales pour notre territoire, et porteuses d'une image de réussite et d'innovation. »

1 200 m² pour la microbiologie



La première pierre du nouveau bâtiment a été posée le 9 septembre dernier

C'est sur un terrain de 3 300 m² en contrebas des locaux actuels qu'un nouveau bâtiment de 1 200 m² (600 m² au sol sur 2 niveaux) sort de terre. En raison de sa proximité avec le château St-Etienne, sa conception extérieure a été travaillée avec l'architecte des bâtiments de France : forme, couleur, matériaux nobles. L'aménagement intérieur a lui aussi fait l'objet d'un traitement spécifique, en lien avec les activités de pointe qui y seront réalisées : 380 m² seront classés en L2 et 42 m² en L3, qualifications correspondant à des niveaux de sécurité, ainsi qu'à la gestion des pressions d'air ou encore des accès réglementés.

L'ensemble de cette extension sera dédiée à la microbiologie et la moitié des 3,5 M€ investis dans ce projet sera consacrée à l'acquisition de nouveaux matériels : automates, autoclaves, postes de sécurité, équipements de gestion de l'air, etc. La seule subvention que le LIAL MC perçoit est celle de la Région, à hauteur de 160 000 € (4,5%). C'est via un prêt et surtout un autofinancement de 1,8 M€ que le laboratoire finance son développement.

LIAL MC

rue de Salers - Aurillac

activité : analyses laitières et agro-alimentaires

effectif : 100 salariés

chiffre d'affaires : 6,5 M€

production : 2 millions d'échantillons/an
10 millions d'analyses/an

www.lial-mc.asso.fr



Formations

De multiples domaines

Le Bassin d'Aurillac propose une quarantaine de formations dans de multiples domaines... 1 400 étudiants venant de toute la France bénéficient sur notre territoire non seulement d'un cadre de vie agréable, mais surtout de formations de pointe, d'un enseignement reconnu pour sa qualité et d'une vie étudiante dynamique et conviviale.

Formation à bac +2

Informatique

- **BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO)** 2 spécialités Solutions Logicielles et applications métiers (SLAM) ou Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux (SISA) - Lycée Monnet-Mermoz ou à l'Institut de Formation Professionnelle et Permanente (IFPP)
- **BTS Systèmes Numériques Informatique et Réseau (SN)** - Lycée Monnet - Mermoz
- **BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)** - Lycée Monnet-Mermoz

Gestion des entreprises

- **DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)** - IUT. 3 options : Gestion et Management des Organisations (GMO), Gestion des Ressources Humaines (GRH), Gestion Comptable et Financière (GCF).
- **BTS Management des Unités Commerciales (MUC)** - Lycée Monnet - Mermoz, GRETA des Monts du Cantal ou www.aurillacformation.com

- **BTS Comptabilité et Gestion (CG)** - Lycée Monnet-Mermoz ou via le GRETA des Monts du Cantal
- **BTS Négociation et Relation Client (NRC)** - GRETA des Monts du Cantal ou www.aurillacformation.com
- **BTS Assistant de Gestion PME-PMI** via le GRETA des Monts du Cantal ou l'Institut de Formation Professionnelle et Permanente (IFPP)
- **Attaché commercial** - Le Campus

Agriculture / Environnement

- **BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE)** - Lycée Agricole ENILV
- **BTS Science et Technologie des Aliments (STA)** 2 options : Produits Laitiers (PL) ou Aliments et Processus de Transformation (APT) - Lycée Agricole ENILV
- **BTS Gestion Forestière** - Lycée Agricole ENILV
- **BTS Métiers de l'eau (Mauriac)** - GRETA des Monts du Cantal

Biologie

- **DUT Génie Biologique.** 3 options : Agronomie, Génie de l'Environnement ou Bio-informatique - IUT

Design / Communication

- **BTS Design graphique** - 2 options : Communication et Médias imprimés ou Communication et Médias numériques - Lycée de la Communication Saint-Géraud
- **BTS Communication** - Lycée de la Communication Saint-Géraud
- **BTS Mode, Textile et Environnement** - option : Textile, matériaux et surface - Lycée de la Communication Saint-Géraud

Numérique

- **Formation qualifiante Négociateur Fibre Optique** (formation de niveau III) - Centre National de Formation au Très Haut Débit
- **Formation qualifiante Dessinateur - Projeteur** (formation de niveau III) - Centre National de Formation au Très Haut Débit

Autres

- **BTS Hôtellerie Restauration** - Option B (BTS par apprentissage) : Art culinaire, art de la table et du service - Lycée Raymond Cortat
- **BTS Professions immobilières** - Institut de Formation Professionnelle et Permanente (IFPP)
- **BTS Service et Prestation des Secteurs Sanitaire et Social** - www.aurillacformation.com
- **Brevet Professionnel Préparateur en pharmacie** - Institut de Formation Professionnelle et Permanente (IFPP)

Formation à bac +3

Langues

- **Licence mention Langues Etrangères Appliquées** (parcours Anglais - Espagnol) - Institut National Universitaire Jean-François Champollion

Enseignement

- **Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation & Formation professionnelle des enseignants stagiaires**, mention « enseigner dans le 1^{er} degré » - Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Santé

- **Diplôme d'Etat infirmier** - Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)

Gestion des entreprises

- **Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité** - IUT

- **Licence professionnelle Métiers de la GRH** : formation, compétences et emplois - parcours e-grh - IUT
- **Formation qualifiante Responsable de développement commercial** - Le Campus

Environnement

- **Licence professionnelle Innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir** - IUT
- **Licence professionnelle Expertise Agro-environnementale et conduite de projet** - IUT

Danse

- **Etudes Chorégraphiques Préparatoires** - Manufacture Vendetta Mathéa
- **Etudes Chorégraphiques et pédagogique Supérieure** - Manufacture Vendetta Mathéa

Numérique / télécom

- **Formation qualifiante Responsable de travaux numériques** (formation de niveau II) - Centre National de Formation au Très Haut Débit
- **Formation qualifiante Chargé d'affaires et conducteur de travaux télécom** (formation de niveau II) - Centre National de Formation au Très Haut Débit

Préparation concours & Mises à niveau

- **Préparation au Concours de recrutement de professeurs des écoles « hors master »** - Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)
- **Préparation aux concours administratifs et paramédicaux** - Institut de Formation Professionnelle et Permanente (IFPP)
- **Classe préparatoire au Concours d'entrée à l'IFSI** - Lycée Monnet - Mermoz
- **Classe préparatoire aux concours du secteur Sanitaire et Social** - Ensemble scolaire Gerbert
- **Classe de Mise à Niveau en Arts Appliqués** - Lycée de la Communication Saint-Géraud

Mention complémentaire

- **Maintenance des installations Oléohydrauliques et Pneumatiques** - Lycée Monnet-Mermoz
- **Technicien en énergie renouvelable** - Lycée Monnet-Mermoz
- **Employé traiteur** - Lycée Raymond Cortat

Toutes les informations relatives aux formations sur les sites internet des établissements respectifs et sur www.caba.fr, rubriques Entreprendre et Étudier.

Depuis 1979

PISCINES DE FRANCE

CONSTRUCTION
RENOVATION
BOUTIQUE
SERVICES

SPA

venez l'essayer !*

*sur rendez-vous

Le massage dont vous avez besoin.
le design dont vous rêvez.

HotSpring
Every day made better

Z.A.C. les quatre chemins - 15000 AURILLAC - Tél : 0471485151 - piscinesdefrance.fr

Chantier avenues des Pupilles et des Volontaires Ce qu'il se passe sous la chaussée...

La reprise du collecteur d'assainissement ovoïde est en cours dans le cadre de la 1^{re} phase de mise aux normes du système de Souleyrie.



Fin septembre, 3 puits d'entrée ont été ouverts devant le Mac Donald, le Marigny et sous le Viaduc pour permettre la descente du matériel de la vingtaine de techniciens du chantier.



Les travaux ont débuté par la mise à sec de l'ovoïde : les équipes ont posé des conduites temporaires pour détourner l'ensemble des eaux usées.

FESTIVAL

IBD

DU BASSIN D'AURILLAC

10 & 11 MARS 2018

MÉDIATHÈQUE
CENTRE DES CONGRÈS

5^e ÉDITION

votre
publicité
ici ?

contactez-nous

Régie Publicitaire
Thierry Bonnet
Aurillac Développement
Tél : 04 71 46 86 50



L'agence de l'eau sur le chantier

Le 28 novembre dernier, Guillaume Choisy, Directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne a rencontré Michel Roussy, Président de la CABA, et Alain Bruneau, Vice-Président en charge du grand cycle de l'eau. L'occasion d'échanger autour des forts partenariats tissés avec la collectivité et de visiter le chantier de reprise de l'ovoïde, « première étape de la mise aux normes de Souleyrie qu'Adour-Garonne subventionne à 60%, et sans qui nous ne pourrions assumer de tels travaux », précise A. Bruneau.

« Je suis très fier de voir les politiques dynamiques qui sont mises en place sur votre territoire autour des enjeux liés à la protection du milieu aquatique et au maintien d'une bonne qualité de l'eau. C'est notre mission de vous accompagner », a relevé le Directeur.



Deuxième étape : décapage à haute pression du radier (zone d'écoulement central de la conduite) et piquage du béton altéré. Les 160 branchements raccordés ont également été diagnostiqués.



Les nouvelles cunettes sont en cours de pose sur les 1 300 m. En début d'année, des injections de coulis de ciment ainsi qu'un chemisage par béton armé seront réalisés pour renforcer les parois.

Réseau de bus

Zoom sur les lignes périurbaines

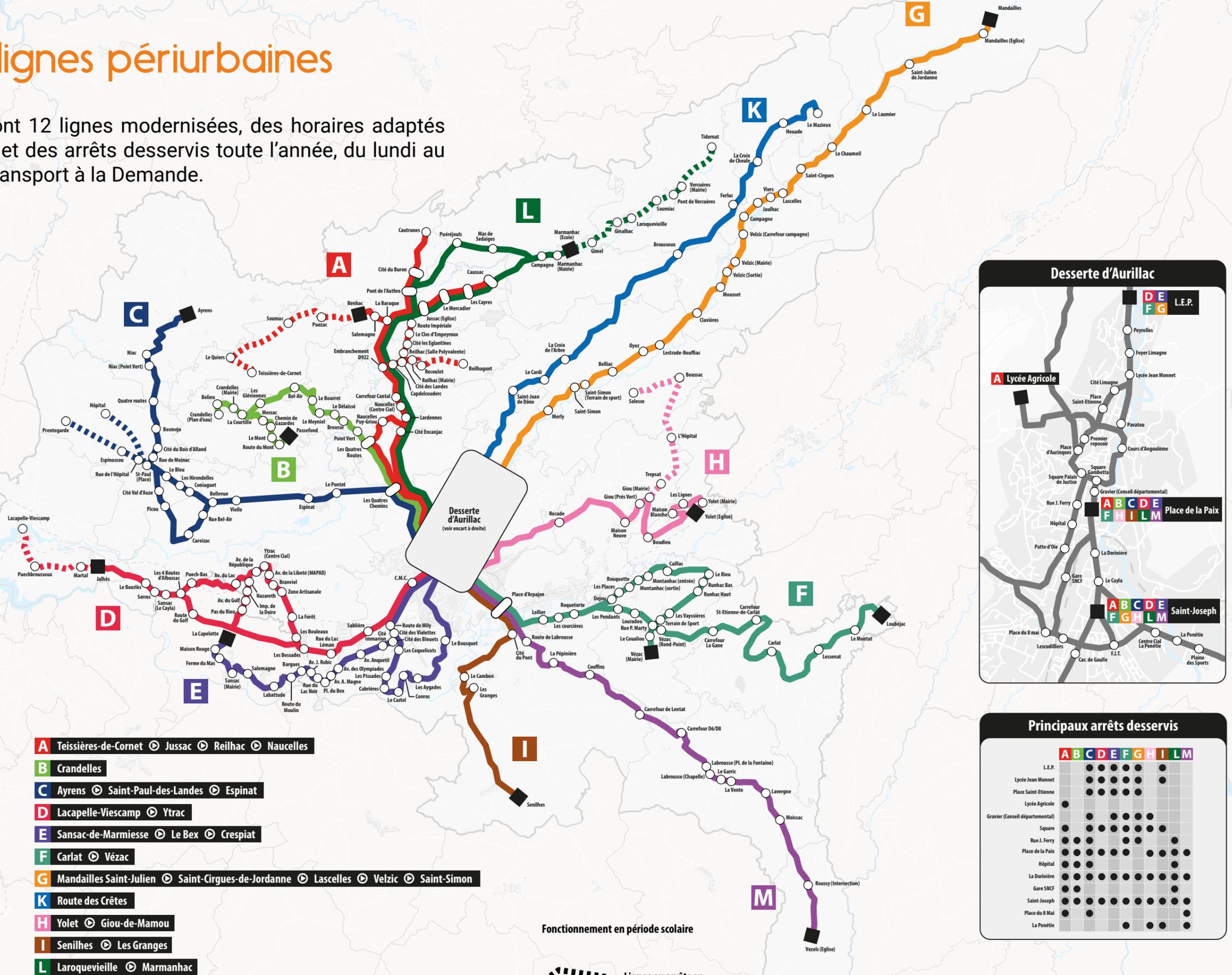
Le réseau périurbain, ce sont 12 lignes modernisées, des horaires adaptés aux actifs et aux scolaires, et des arrêts desservis toute l'année, du lundi au samedi, en régulier ou en Transport à la Demande.

Le réseau de bus s'ajuste

Conformément aux engagements pris par Stabus et la CABA, et pour pallier certains dysfonctionnements constatés, des améliorations ont été apportées au réseau de bus à la rentrée des vacances de Toussaint, début novembre. En zone urbaine, des horaires et trajets ont été ajustés ; cela a également été le cas en zone périurbaine, avec notamment la reprise en ligne régulière de la ligne « K - Route des Crêtes ».

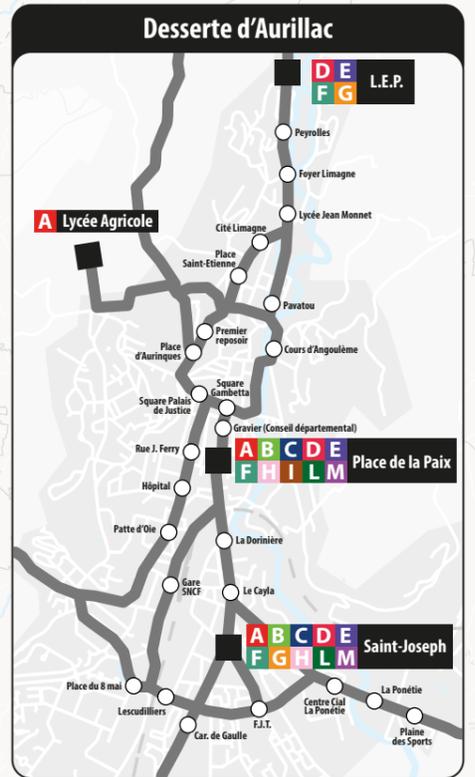
Tout ce qui est aujourd'hui proposé a un caractère évolutif : ajustements immédiats, mais également sur le long terme, pour sans cesse s'adapter aux besoins du plus grand nombre d'usagers.

Infos auprès de Stabus :
3 avenue Gambetta, Aurillac,
04 71 48 53 00,
www.stabus.fr



- A** Teissières-de-Cornet ⊕ Jussac ⊕ Reilhac ⊕ Naucelles
- B** Crandelles
- C** Ayrens ⊕ Saint-Paul-des-Landes ⊕ Espinat
- D** Lacapelle-Viescamp ⊕ Ytrac
- E** Sansac-de-Marmiesse ⊕ Le Bex ⊕ Crespiat
- F** Carlat ⊕ Vézac
- G** Mandailles Saint-Julien ⊕ Saint-Cirgues-de-Jordanne ⊕ Lascelles ⊕ Velzic ⊕ Saint-Simon
- K** Route des Crêtes
- H** Yolet ⊕ Giou-de-Mamou
- I** Senilhes ⊕ Les Granges
- L** Laroqueville ⊕ Marmanhac
- M** Vezels-Roussy ⊕ Labrousse

Fonctionnement en période scolaire
 Lignes ou arrêts en Transport à la Demande (TAD)



Principaux arrêts desservis

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	L	M
L.E.P.											
Lycée Jean Monnet											
Place Saint-Etienne											
Lycée Agricole											
Gravier (Conseil départemental)											
Square											
Rue J. Ferry											
Place de la Paix											
Hôpital											
La Dorinière											
Gare SNCF											
Saint-Joseph											
Place du 8 Mai											
La Ponétie											



Règlement Local de Publicité intercommunal Vers une réglementation commune

La CABA s'est engagée dans l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). D'ici 2018, il réglementera la pose de publicités, pré-enseignes, enseignes... sur les 25 communes du territoire.

Qu'en pensez-vous ?

Comme pour le PLUi-H, l'élaboration du RLPi repose sur une large concertation : avec les communes, les services de l'Etat, les professionnels de la publicité et des enseignes, les commerçants, les associations de protection de l'environnement et du cadre de vie... mais également avec les habitants du territoire !

En novembre, une réunion publique a permis de présenter le projet et de recueillir les avis. Tout au long de l'élaboration, chaque habitant peut également consigner ses observations dans les registres de concertation disponibles dans les mairies et à la CABA.

Qu'est-ce qu'un Règlement Local de Publicité ?

Un Règlement Local de Publicité (RLP) est un document de planification permettant d'apporter des contraintes supérieures à la Réglementation Nationale, notamment dans les périmètres environnementaux. Il peut ainsi constituer une réponse adaptée à la protection et à la valorisation du cadre de vie, du patrimoine architectural, paysager ou naturel. A l'heure actuelle, seules Aurillac et Arpajon-sur-Cère possèdent un RLP ; les autres communes sont soumises aux prescriptions imposées au niveau national.

Pourquoi élaborer un RLP intercommunal ?

« Le Grenelle de l'Environnement a profondément réformé la réglementation nationale sur la publicité extérieure, entraînant un durcissement des règles applicables et la caducité, en juillet 2020, des Règlements Locaux existants, dont ceux des communes d'Aurillac et d'Arpajon-sur-Cère, explique Serge Chauvi, conseiller communautaire délégué en charge de l'Habitat. C'est dans ce cadre que la CABA a décidé de mettre en œuvre l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité à l'échelle intercommunale (RLPi). » A terme, il réglementera la pose de panneaux publicitaires, pré-enseignes, enseignes... sur les 25 communes de la CABA.

Quels sont les avantages d'un RLP ?

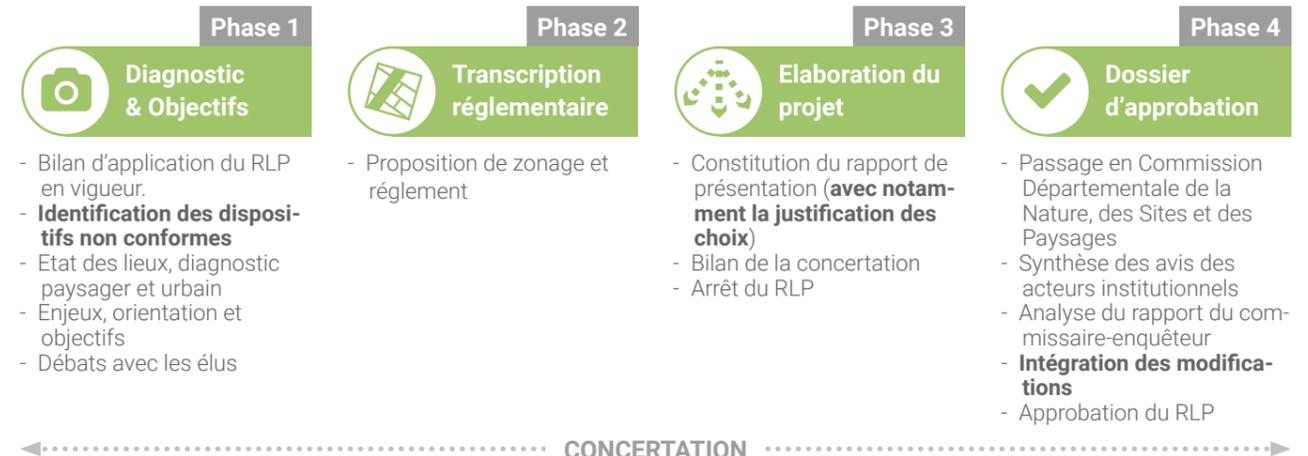
- Le RLP permet :
- une maîtrise accrue par les collectivités locales des affichages et enseignes ;
 - une réglementation choisie, pouvant être plus précise que le Règlement National de Publicité ;
 - un zonage du RLP permettant de différencier la réglementation en fonction du projet paysager et urbain du territoire ;
 - seul un RLP permet de réintroduire de la publicité dans les agglomérations couvertes par un périmètre de protection (Parc Naturel Régional, site inscrit, site patrimonial remarquable, Monuments Historiques...).

Les étapes de l'élaboration

Dès 2016, le territoire de la CABA a été parcouru pour établir un état des lieux. Suite au diagnostic, de grandes orientations ont été définies :

- harmoniser les dispositifs publicitaires sur le territoire ;
- anticiper les projets d'envergure, améliorer les entrées, traversées et cœurs de villes/bourgs, tout en garantissant l'expression et la lisibilité des entreprises ;
- préserver et valoriser la qualité paysagère et urbaine.

Un projet de règlement a ainsi pu être réalisé. Il a fait l'objet d'une concertation avec les professionnels du secteur avant d'être présenté aux habitants lors d'une réunion publique début novembre. Enquête publique et consultation des personnes publiques associées sont les prochaines étapes de l'élaboration du RLPi. L'objectif est d'approuver le document à l'automne 2018.



Publicité : de quoi parle-t-on ?



Enseigne : inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce (ex : le nom d'un commerce sur sa façade).

Pré-enseigne : inscription, forme ou image signalant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée (ex : dispositif indiquant le nom d'un commerce et la direction à suivre pour s'y rendre).

Publicité : inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention. A la différence des pré-enseignes, les publicités sont éphémères, renouvelées régulièrement (ex : une publicité indiquant des promotions).

Ytrac

La maison de santé a ouvert ses portes



Le 9 septembre dernier, élus locaux, partenaires et professionnels de santé se sont réunis autour de Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires, et d'Isabelle Sima, Préfet du Cantal, pour l'inauguration de la Maison de Santé pluridisciplinaire d'Ytrac. « Un projet porté par et pour les professionnels de santé qui ont répondu présents et se sont fortement impliqués », a souligné Roland Cornet, le Maire. « Une force vive qui per-

met de renforcer l'offre médicale de proximité de l'ensemble du bassin », ont précisé Bruno Faure, Président du Conseil Départemental, et Martine Guibert, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant Laurent Wauquiez.

« Je suis très fier aujourd'hui de voir que quand on se rassemble autour d'un projet commun, on réussit, a relevé J. Mézard. Cette maison de santé en est la preuve ! Ytrac

est la 3^e commune de la Communauté d'Agglomération avec plus de 4 000 habitants : cet équipement fondamental répond aux attentes des familles qui souhaitent s'y implanter, mais aussi aux besoins des personnes plus âgées... Mon action ministérielle a cet objectif : créer cet équilibre des territoires. »

Au sein des locaux neufs de 572 m² construits et aménagés en 2016-2017, quatorze professionnels se partagent l'espace : médecins généralistes, chirurgien dentiste, pneumologue, sage-femme, kinésithérapeutes-osthéopates, infirmiers, psychomotricienne, psychanalyste, orthophoniste, diététicienne, podologues-pédicures.

Cette réalisation, d'un coût global de 750 000 € HT, a été financée avec des aides de l'État (216 290 €), de la Région (200 000 €), du Département (133 500 €), de l'Europe (31 302 €) et une dotation ministérielle (30 000 €).

Crandelles

Favoriser les circuits courts

Depuis le 3 décembre, tous les 1^{er} dimanches du mois, de 9 h à 13 h au bord du Lac des Génévrières, le « Collectif Convivialité Circuit Court Crandelles » propose des matinées « Rencontres et partages au village ! ».

L'objectif est de promouvoir le lien social entre les habitants des 7 communes du Centre Social de la Vallée de l'Authre, en créant des animations réunissant producteurs et artisans locaux, associations et tout habitant désireux de partager ses idées et savoir-faire dans

une ambiance conviviale et solidaire et une démarche de développement durable. Au programme de ces rencontres : vente directe et dégustations, échanges de plants et légumes, informations sur la pratique du jardinage, redécouverte des jeux anciens...

Prochain rendez-vous le dimanche 7 janvier !

Renseignements :
Centre Social de la Vallée de l'Authre, 04 71 47 24 10

Arpajon-sur-Cère

Une Maison au service des familles



« En proposant des modes de garde complémentaires et adaptés, la Maison de la petite enfance enrichit l'offre de services et l'attractivité... Renforcer l'offre pour la jeunesse illustre l'avenir de nos territoires ruraux... » Lors de son inauguration, en septembre, la qualité de l'équipement a été valorisée par les partenaires qui ont concouru à cet investissement de 1 M€ TTC : la CAF, la CABA, le Département, l'Etat.

Après 18 mois de réhabilitation, la nouvelle Maison de la petite Enfance (540 m²) a ouvert ses portes. Dans ce « multi-accueil » d'une capacité de 15 places, où œuvrent 7 salariés, sont regroupés « L'îlot câlin » et le Relais d'assistantes maternelles.

« Il fait partie intégrante des équipements qui nous permettent de réaliser notre projet social, au service du mieux vivre ensemble », a apprécié André Peyronnet, Président du Centre social et culturel qui en est le gestionnaire.

« Elle s'inscrit dans un dispositif cohérent pour l'éducation et l'accueil des familles, et participe d'un projet de territoire en associant les communes de Vézac, Giou-de-Mamou et Labrousse, a souligné le Maire Michel Roussy, Président de la CABA. Et c'est aussi un beau projet urbain qui redessine le centre d'Arpajon. »

Un projet intercommunal, porteur de lien social, dans une commune qui « incarne le développement et la jeunesse, a conclu Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires. Ces équipements de proximité ont du sens car ils sont au service des citoyens, leur apportent de meilleures conditions de vie, et témoignent d'une confiance en l'avenir. »

Jussac

Proposer des services de qualité

Début novembre, les élus de Jussac ont reçu la visite du Secrétaire Général de la Préfecture, Jean-Philippe Auriagnac. L'occasion de lui présenter la Commune et les projets de modernisation de ses équipements, « conduits dans le but d'offrir des services de qualité, et de séduire de nouvelles populations », comme l'a expliqué le Maire Alain Bruneau. Création d'une permanence sociale dans l'enclos Bailly, extension et mise aux normes de l'école, créa-

tion d'un parcours sportif et d'un terrain multisports sont trois des projets en cours. Le réaménagement de la salle polyvalente débutera, quant à lui, en mai 2018 pour un an (coût des travaux : 380 000 € HT). Un outil indispensable, occupé toute la semaine et environ 45 week-ends par an.

Le projet consiste à supprimer une partie de la mezzanine (transformée en salle de régie accessible depuis l'extérieur), et d'agrandir la salle en clôturant son entrée actuellement abritée, pour passer de 140 m² à 300 m². Acoustique, chauffage, vestiaires, sanitaires et cuisine seront modernisés.

« Les services de l'Etat doivent désormais répartir la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) entre les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), a souligné J.P. Aurignac lors de cette rencontre. Il nous faut donc trouver un équilibre entre tous les projets. »



Naucelles

Du renouveau dans le bourg



Le groupe scolaire a été entièrement rénové

Une boulangerie a ouvert ses portes au cœur du bourg de Naucelles. Le bâtiment neuf de 329 m² au sol abrite la boutique et son atelier ainsi que deux logements : un T2 et un T3.

Marie-Laure et Daniel Gladines, artisans boulangers, pâtisseries, chocolatiers depuis 3 générations s'y sont installés fin septembre.

Une nouvelle boulangerie

Pains, viennoiseries, pâtisseries mais aussi chocolats maison... : Marie-Laure et Daniel Gladines travaillent en famille !

C'est avec leurs deux enfants Florian, 18 ans, boulanger et Clément, 21 ans, pâtissier qu'ils se sont installés à Naucelles. Une équipe renforcée de 7 employés pour les aider dans la fabrication et l'accueil.

La Boulangerie-Pâtisserie est ouverte au public du mardi au vendredi, de 5 h à 19h30, le samedi et dimanche, de 5 h à 19 h.



Des investissements d'avenir

Un peu plus haut dans le bourg, la Mairie et la Médiathèque ont également fait peau neuve afin de répondre aux normes d'accessibilité. Un cheminement piéton permet d'entrer dans les locaux via le nouveau parvis situé à l'arrière du bâti. Les espaces ont été optimisés et tous les services au public se trouvent au rez-de-chaussée.

Enfin, le groupe scolaire qui accueille 170 enfants et 10 enseignants se veut lui aussi moderne et fonctionnel. Pendant 18 mois, l'ensemble a été rénové zone par zone : nouvelle aile comprenant des salles de classe, nouveau restaurant scolaire et création d'un préau prolongé d'une pergola !

Ces investissements d'un total de 2,6 M€ sont « une marque de la volonté forte de la Commune d'investir pour l'avenir de ses habitants » ont souligné les différents élus en présence du Ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, lors de leur inauguration.

Marmanhac

De nouveaux services !



« Les services sont de véritables richesses pour une commune », soulignent le Maire Roger Mauré et son 1^{er} adjoint Patrick Ferradou. C'est pourquoi les élus de Marmanhac se sont lancés dans un nouveau projet : la réhabilitation de l'ancien hôtel Salat, dit « L'Estaplou ».

Y sera créée une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), espace de 100 m² équipé où 3 assistantes maternelles pourront accueillir 10-12 enfants, un Relais Petite Enfance, une Médiathèque ainsi qu'un espace de rencontre intergénérationnel (salle de réunion, billard, télévision...).

« Nous souhaitons ainsi redynamiser le bourg et attirer une population jeune, en proposant notamment un dispositif de garde complémentaire à la garderie et au centre social ».

Le coût des travaux, qui devraient débuter en 2018, s'élève à 536 000 € HT (soutiens de l'Etat, de la Région, du Département, et sollicité auprès de l'Europe).

A vendre

2 terrains de 1 400 m² dans le Hameau des poètes. Exposés plein sud, vue sur la Commune, à deux pas des commerces et de l'école.
Tarif : 10 €/m² viabilisé.
Contact mairie : 04 71 47 30 43.

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA vient de réaliser dans vos communes.

Aurillac

Réhabilitation branchements plombs, rues du Cayla, de Parrieu, du Midi et Chemin de Berthou

Jussac

Réhabilitation eau potable avec déplacement de réseau sous domaine public, Caussac

Naucelles

Réhabilitation partielle d'un réseau d'eaux usées, Varet

Saint-Simon

Réhabilitation du réseau d'eau potable, Pouchou



Saint-Paul-des-Landes

Les rockeurs jouent au Père Noël

Pour la 4^e année consécutive, la Mairie de Saint-Paul-des-Landes, en partenariat avec Love Mi Tendeur, organisait « Le Père Noël est un Rockeur » samedi 2 décembre. Les concerts de Black Bird, Les Marchands d'Cailloux (notre photo) et Les Commissaires Repriseurs ont permis de récolter plus de 200 jouets et plusieurs centaines d'euros au profit du Secours Populaire.



SPA du Cantal

Et si vous leur offriez un nouveau foyer ?

90 adoptions de chiens et 77 de chats ont été réalisées en 2017 au refuge fourrière de la SPA du Cantal... Et si vous aussi, vous offriez à ses pensionnaires un nouveau foyer ?

Situé au lieu-dit du Montal à Arpajon-sur-Cère, le refuge-fourrière de la SPA du Cantal bénéficie d'un cadre verdoyant proche d'un bois pour les balades, et d'enclos sécurisés qui permettent aux animaux de se défouler en extérieur. Propriété de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, le centre a ouvert ses portes en 2001. Il est géré par une association affiliée à la confédération des SPA de France. Il est équipé de 29 boxes dont 4 en intérieur pour les chiens et de plusieurs chatteries. En 2017, ce sont pas moins de 90 chiens et 77 chats qui ont été adoptés. Alors pourquoi ne pas leur offrir, vous aussi, un nouveau foyer ?

« Tous les animaux sont tatoués, vaccinés et stérilisés en conformité avec la loi en vigueur », explique Florence Gamel, Présidente de l'association. Plusieurs cabinets vétérinaires travaillent avec la SPA, des visites y sont effectuées chaque semaine pour prendre soin des pensionnaires.

Que faire si vous trouvez un animal errant ?

Si vous trouvez un animal, adressez-vous à la Mairie de la commune où vous l'avez découvert. C'est le Maire qui est responsable des animaux en divagation sur la voie publique (art. 213 du Code Rural). La fourrière est ouverte uniquement aux communes de la CABA. Elle est accessible de 14h30 à 17h30 du lundi au samedi inclus, le matin étant destiné aux soins des animaux.

« A leur arrivée chez nous, les animaux trouvés y sont placés pendant un délai obligatoire de dix jours. Quand le chat ou le chien est tatoué ou pucé, nous essayons d'entrer en contact avec son propriétaire pour qu'il vienne le récupérer. Si le maître ne se manifeste pas, nous le gardons au refuge et le proposons à l'adoption ».

Tous les animaux du refuge sont repertoriés sur le site internet de la SPA (www.spacantal.com ou sur instagram 'spa du cantal'), n'hésitez pas à aller voir leur friousse ! Pour toute adoption d'un chien, 10 séances



de dressage vous seront offertes au club canin Sport Cynophile Arpajonnais. Pour les chiens âgés de plus de 7 ans, la SPA n'applique pas les tarifs d'adoption en vigueur (cf. encadré), elle demande seulement une participation d'un minimum de 45 €. Sachez en outre que si vous adoptez un chien de plus de 10 ans, vous pouvez bénéficier de « l'Opération Doyens » initiée par 30 Millions d'Amis : sur présentation de justificatifs, la Fondation rembourse jusqu'à 600 € de frais vétérinaires.



Adopter, donner de son temps ou de son argent...

La SPA du Cantal n'a qu'un seul mot d'ordre : le bien-être des animaux dont elle s'occupe. Tous les chiens sont nourris, sortis (2 fois par jour) et câlinés par les 4 soigneurs qui prennent soin d'eux au quotidien. Sans oublier, les nombreux bénévoles qui viennent les promener. En effet, quelque 150 promeneurs donnent de leur temps pour les emmener en balade ! « Les bénévoles œuvrent également au quotidien à l'aménagement et au confort des pensionnaires : isolation des niches, création d'abris dans les enclos extérieurs, extension de l'espace extérieur de la chatterie, confections de jeux pour les chatons, etc. »

Chacun peut, dans la mesure de ses moyens, apporter sa contribution. Le refuge a toujours besoin d'aide pour donner de l'affection aux animaux, entretenir les locaux (chenil, fourrière, chatterie) et aider à la distribution des repas.

Si vous ne pouvez pas prendre en charge un animal ou donner de votre temps, vous pouvez faire un don et bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Pour financer son travail, l'association peut aussi compter sur le soutien de la Fondation 30 Millions d'Amis. Elle prend en charge quelques frais vétérinaires, fournit croquettes (2 tonnes par an), niches et gamelles et finance certains travaux du chenil.

www.spacantal.com

Tarifs des adoptions :

- chien de moins de 7 ans : 130 € (avec pedigree : 260 €)
- chien de plus de 7 ans : 45 € minimum
- chiot de moins de 6 mois : 150 € (avec pedigree : 310 €)
- chat et chaton : 100 € (avec pedigree : 160 €)

La garderie

Si vous êtes adhérent à l'association, le refuge dispose de quelques places pour garder temporairement votre animal. Il doit être tatoué ou pucé, à jour de ses vaccins et accompagné de son carnet de santé. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver à l'avance, surtout pour les périodes de vacances.

Tarifs : Chien, 10 €/jour - 7 € au delà de 15 jours.
Chat, 7 €/jour - 5 € au delà de 15 jours.



La jolie histoire d'Hadès

« Avec mon mari, nous souhaitons acquérir un second chien pour notre famille, explique Charlotte. Après avoir étudié les différentes options, j'ai jeté un œil sur le site internet de la SPA où j'ai eu un véritable coup de cœur pour Hadès, mâle croisé labrit d'un an et demi. Nous avons été formidablement bien accueilli par l'association. Je suis venue quelques fois accompagnée de mon premier chien pour vérifier qu'ils s'entendraient bien. Rassurée sur ce point, j'ai décidé d'adopter d'Hadès. Actuellement, nous faisons connaissance ; je viens le promener plusieurs fois par semaine. Notre maison est en fin de construction, lorsque le terrain sera entièrement clôturé, il viendra vivre avec nous dans notre nouveau foyer ! »

Sortir dans l'Agglo...

3^e concours national d'art photographique du Cantal Photo Club.
Rens. : www.cantal-photo-club.fr

Fêtes de fin d'année, Aurillac (patinoire, artisanat, animations) jusqu'au 7 janvier.
Rens. : aurillac.fr

Fête de Noël du relais « Les p'tits Lou », salle des fêtes, Bex d'Ytrac, 20 décembre, 10 h

Soirée de Noël au Centre Aquatique, Aurillac, 22 décembre (cf. p. 11)

Marché de Noël APE, foyer rural, Ytrac, 22 décembre

Concert de la chorale Voix Libre, église d'Ytrac, 22 décembre

Marché de Noël, Maison de Site de Mandailles, 23 décembre, de 10 h à 17h30 ; concert de «Voix Libres» à 17h30, église de Mandailles

Marché de Noël, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 23 décembre, 14 h

Spectacle « La grande forêt de l'hiver », goûter, organisé par le Centre Social, foyer rural, Ytrac, 28 décembre, 15 h

Tournoi de Foot en salle, gymnase, Jussac, 29 décembre

Réveillon de la St-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente, Jussac, 31 décembre.
Rens. : 06 83 14 14 50

Réveillon de la St-Sylvestre organisé par le Comité d'Animations, salle du Bex, Ytrac, 31 décembre

Concours BD, Médiathèque, Aurillac, du 2 janvier au 23 février (cf. p. 17)

Expo de photos d'Adrienne Calmont, Médiathèque, Jussac, du 2 au 24 janvier

Repas des Aînés, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 13 janvier, 12 h

Concours de belote de l'école de foot, foyer, Sansac-de-Marmiesse, 14 janvier, 14 h

Visite découverte de l'atelier céramique, Lascelles, 20 janvier, 14h30

Repas des Aînés, Sansac-de-Marmiesse, 20 janvier

Thé dansant organisé par la Gym Volontaire, Reilhac, 21 janvier

« Maison de retraite », avec le Théâtre d'Amandine, salle polyvalente, Velzic, 21 janvier, 17 h

Expo de modelages de Karine Durand, Médiathèque, Jussac, du 25 janvier au 17 février

Spectacle de l'Ecole Folklorique Auvergnate, organisé par l'Amicale des Retraités, salle polyvalente, Jussac, 27 janvier.
Rens. : 06 08 03 93 88

Médiathèque

cf. Nota Bene, programme disponible à la Médiathèque ou sur mediatheque.caba.fr

Centre Aquatique

cf. p. 11 et centreaquatique.caba.fr

Prisme

[cf. aurillacongres.com](http://cf.aurillacongres.com)

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac programme complet sur aurillac.fr

Quine des écoles d'Apajon-sur-Cère, halle de Lescudilliers à Aurillac, 27 janvier, 19h30

Quine de l'école de Labrousse, salle communale de Vezels-Roussy, 27 janvier, 20h30

Quine de l'APE, gymnase, Naucelles, 27 janvier

Tournoi de tennis « Paul Ginioux », gymnase, Jussac, du 31 janvier au 24 février

Quine de l'APE, Sansac-de-Marmiesse, 4 février

Canaval de l'APE, Jussac, 10 février

Quine de l'APE, Velzic, 10 février

Concours de belote de l'Association de gym Edelweiss, salle communale de Vezels-Roussy, 17 février, 20h30

Formation apiculteurs amateurs, du 17 février au 12 octobre 2018 (11 demi-journées), à La Plantelière. Tarif : 90 €. Sur inscription (20 places max.) à La Plantelière, 04 71 43 27 72

Soirée film Musée de Prat, salle communale de Labrousse, 24 février, 18 h

Animations : confection de masques, défilé costumé, atelier cuisine, médiathèque, Velzic, 24 février, 14 h

Quine de l'Association Culture et Patrimoine, Vezels-Roussy, 25 février, 13h30

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU

Accueil de la CABA - 41, rue des Carmes
15000 AURILLAC - Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS

Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36 - mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
Horaires d'ouverture différents selon les jours et périodes - centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Du lundi au samedi de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30.

POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr - www.seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Michel ROUSSY**

Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**

Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**

Rédaction, photos : **Claire LAINSCAK Lou PEUCHLESTRADE**

Conception, photos et photogravure : **Ludovic LAPORTE**

Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr

Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.

 Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Michel ROUSSY

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Pierre MATHONIER

Urbanisme et Habitat

Philippe GRANIER

Environnement, Développement Durable et Transport aérien

Roland CORNET

Ressources Humaines et Administration Générale

Christophe PESTRINAUX

Développement économique

Alain BRUNEAU

Politique du Grand Cycle de l'Eau

Daniel FABRE

Budgets, Finances et Politique Fiscale et Tarifaire

Charly DELAMAIDE

Equipements et Animations Sportifs

Jean-Pierre ROUME

Transports

Christian POULHÈS

Contractualisations et Programmes Européens

Jean-Paul NICOLAS

Techniques de l'Information et de la Communication

Alain COUDON

Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine

Xavier DALL'AGNOL

Développement Touristique



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Accueil : 41, rue des Carmes

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



ILOT GERBERT EN HABITAT PARTICIPATIF

Devenez propriétaire dans le centre d'Aurillac



L'habitat participatif crée des **voisinages** imaginés et conçus par les **futurs habitants** selon leurs **besoins** et leurs **attentes**.

C'est un **logement privatif**, que vous **personnalisez**, et avec vos futurs voisins, vous décidez de **partager des espaces communs** (salle commune, buanderie, potager...)



Toits de Choix

04 71 62 24 89



www.habitatparticipatif-aurillac.fr / contact@toitsdechoix.com

